



Contribution à une histoire du Grand Lyon

Les Minguettes, un marqueur national de la politique de la Ville : retour sur les années 1980 et zoom sur la Marche pour l'égalité

Résumé

La marche pour l'égalité de 1983, première manifestation nationale contre le racisme en France, est probablement la manifestation pacifiste et républicaine la plus marquante, l'expression sincère d'un espoir de toute une génération de jeunes issus de l'immigration qui demandent à être reconnus. Initiée aux Minguettes à Vénissieux à la fin de l'été 1983, partie de Marseille le 15 octobre, elle est accueillie le 3 décembre par plus de 100 000 personnes à Paris. Une délégation est reçue à l'Élysée par le Président Mitterrand qui annonce alors la création de la carte de séjour de dix ans.

Il n'est pas étonnant que ce mouvement soit né à Vénissieux, cette banlieue de l'agglomération lyonnaise qui s'inscrit depuis près d'un siècle dans une culture de résistance et de lutte ouvrière. Il n'est pas étonnant non plus qu'il soit né dans la ZUP des Minguettes, l'une des plus importantes de France. Il n'est pas étonnant enfin que cette marche, qui cristallisait des inquiétudes et des espoirs, se soit déroulée au moment où les banlieues connaissent une profonde mutation sociologique et économique. Suite à différentes lois, au début des années 1980, les classes moyennes avaient quitté les grands ensembles pour accéder à la propriété dans les lotissements plus lointains, les hommes seuls immigrés avaient pu permettre à leur famille de les rejoindre, et les habitants des quartiers insalubres des centres villes étaient relogés dans ces nouveaux et confortables quartiers. Et alors que ces quartiers concentraient désormais une population ouvrière, la crise économique et celle de l'emploi allait profondément sévir et affecter particulièrement les habitants des banlieues.

La dimension nationale de la marche de l'égalité, organisée après le deuxième « été-chaud des Minguettes », la situation de crise profonde de cette banlieue soudain mise sous les projecteurs et l'importance du nombre de logements vacants, vont être l'occasion de prises de conscience de la réalité de la vie quotidienne de ces quartiers et d'évolution de l'intervention publique, avec notamment l'émergence de la politique de la ville.

La Communauté urbaine, d'abord en retrait sur ces problématiques, va progressivement s'engager sur le projet de requalification des Minguettes et plus globalement dans une politique d'intervention au nom d'une nécessaire solidarité d'agglomération.

Sommaire

Introduction

I. La construction des Minguettes : enfin une belle solution à la crise endémique du logement

II. La Marche pour l'égalité ou l'espoir en marche des « zupiens » en quête de reconnaissance

III. Les Minguettes du début des années 1980 ou l'occasion de l'invention de la politique de la ville

Conclusion

40 ans du Grand Lyon : un récit à partager

Après avoir créé une communauté de moyens il y a 40 ans de cela, sous l'impulsion de l'Etat, le Grand Lyon constitue aujourd'hui une communauté de projets autonome, reconnue pour son efficacité dans la gestion d'un territoire qui regroupe 57 communes et plus de 1,3 millions d'habitants. Mais l'histoire ne s'arrête jamais : cette collectivité reste en devenir et l'enjeu est désormais de constituer une véritable **communauté de destin**, inscrite dans le grand bassin de vie de l'agglomération, à savoir le territoire qui, de Saint-Etienne à Ambérieu, de Vienne à Villefranche-sur-Saône, regroupe plus de 2 millions d'habitants. 2 millions d'habitants rapprochés par les réalités de la vie quotidienne, mais aussi par la nécessité de former une masse critique capable de maintenir la capacité d'innovation et le rang du Grand Lyon dans le contexte de la concurrence internationale du 21^e siècle. Pour y parvenir, il s'agit non seulement de partager collectivement des projets, mais aussi de se doter de racines communes.

C'est pour nourrir cette ambition que la Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération du Grand Lyon a engagé, en lien avec le Service des archives et le Service de la communication interne, un travail de fond visant à écrire une première histoire de l'institution. L'idée est de rassembler et d'organiser les nombreux éléments de cette histoire qui existent déjà de manière éparse, afin de les rendre appréhendables par un large public à travers une **mise en récit**.

À partir des documents d'archives disponibles dans et hors de l'institution (débat et délibérations de l'assemblée communautaires, journaux internes, archives de la presse locale et nationale, dossiers techniques produits par les différents services, fonds photographiques et filmographiques ...) ; de thèses et travaux d'étudiants sur l'histoire urbanistique ou politique de l'institution ; et enfin de recueils de témoignages rendant compte de la mémoire encore vivante du Grand Lyon (interviews d'agents et de retraités de la Communauté urbaine, d'élus ou ex-élus, de professionnels ayant travaillé sur les grands projets d'agglomération), une **chronologie générale** des mandatures, des réalisations et des événements marquants a été établie. Des **axes thématiques** ont été définis, qui sont autant de fils conducteurs pour analyser le passé et ouvrir sur l'avenir.

Ont ainsi été repérés :

- des **questions** et des **points de fragilité** dans cette histoire : une certaine lourdeur administrative, une complexité des rouages internes et des processus de décision ; une difficile lisibilité de l'institution et de ses champs d'intervention pour les citoyens et les partenaires de la Communauté urbaine ;

- des **permanences** heureuses : la culture du pragmatisme et de l'expérimentation ; une forte propension à l'innovation technique, en même temps qu'à l'adaptation ingénieuse de techniques venues d'ailleurs ; une capacité à porter de grands projets et à agir malgré le risque ; le sens de la conciliation, qui permet de dépasser les conflits entre intérêts politiques, territoriaux et institutionnels ; la continuité des politiques publiques, condition pour agir sur le long terme ;

- des **dynamiques de changement** : d'une appréhension mécaniste et technicienne de l'urbain à une approche plus sensible, prenant en compte la complexité, notamment au travers de la concertation avec la population ; de la tutelle de l'Etat à l'affirmation d'un pouvoir d'agglomération autonome ; l'extension des compétences et l'affirmation de nouvelles vocations de la Communauté urbaine au fil des ans ; « l'internationalisation » du Grand Lyon...

Ces permanences et dynamiques de changement, qui peuvent être considérées comme fondatrices d'un projet et d'une vision du futur, se manifestent de mille manières dans les moments-clefs de l'histoire de l'institution, et plus généralement de l'agglomération. La présente note éclaire l'une de ces étapes.

Articulée à de nombreux autres textes, elle est l'un des éléments qui doivent permettre de constituer la trame de ce grand récit à partager.

Introduction

Avec 57 600 habitants en 2008, Vénissieux est la troisième commune de l'agglomération lyonnaise. Sur un plateau venté de plus de 200 hectares d'où l'on devine les sommets alpins, elle abrite une ZUP construite dans les années 1960, « Les Minguettes », qui compte 21 000 habitants. Sur ce plateau, des quartiers chargés d'histoire plus ou moins tourmentée, cohabitent : Amstron, Darnaise, Démocratie, Montmousseau, Pyramides ou encore Léo-Lagrange. Les Minguettes sont composées de tours et de barres des années 1960 mais aussi de petites résidences plus récentes, de centres commerciaux et de divers équipements publics, culturels, scolaires ou sportifs, bordés par de larges avenues et entourés d'espaces verts.

Terre de contrastes et de contradictions, les Minguettes furent le théâtre des toutes premières émeutes urbaines en France et à l'initiative de la Marche pour l'égalité.

Encore petit bourg rural au début du siècle dernier, Vénissieux s'est rapidement transformée en une banlieue à fort potentiel industriel avec notamment l'implantation des usines Berliet, devenues RVI puis Renault Truck. Cet important et rapide développement industriel s'est accompagné d'une forte évolution démographique et de la construction progressive d'une culture ouvrière, de résistance et de lutte, encore caractéristique de cette commune aujourd'hui.

La problématique du logement est endémique à Vénissieux. Jusqu'aux années 1970/1975, il fallait loger l'importante main d'œuvre que réclamaient les usines et les habitants des quartiers insalubres des centres-villes souvent voués à la démolition. Dans ce contexte de logement particulièrement tendu, la construction de la ZUP des Minguettes dans les années 1960 qui devait progressivement accueillir quarante mille habitants, allait permettre d'offrir en nombre des logements de qualité à la population ouvrière de l'agglomération et aux jeunes ménages de classes moyennes confrontés à la crise du logement. Et ce projet allait aussi permettre de créer une nouvelle ville, plus collective et agréable à vivre. Et ce fut le cas. Les premiers habitants ont découvert un confort qu'ils n'avaient jamais connu : dans de belles tours avec ascenseurs, des appartements aux pièces spacieuses, de belles salles de bains, de grandes ouvertures et une vue imprenable. Ils ont également vécu une vie sociale et militante riche et dense.

Toutefois, du fait de la crise de l'emploi et de l'évolution sociologique du quartier, et alors que sa construction n'est pas achevée, la ZUP des Minguettes va connaître à partir des années 1975, une baisse démographique sans précédent et de nombreux logements resteront vacants. D'une époque de développement industriel et urbain, on passe alors à une période de profonde crise économique et sociale. C'est dans ce contexte que des émeutes vont avoir lieu, en 1981 puis en 1983, et inspirer la Marche de l'égalité. **La première partie de cette synthèse vise à approfondir ces éléments de contexte.**

La deuxième partie raconte la marche pour l'égalité. Initiée aux Minguettes à la fin de l'été 1983, partie de Marseille le 15 octobre, elle arrive à Paris le 3 décembre. Plus de 100 000 personnes accueillent les marcheurs pour dire haut et fort l'espoir de reconnaissance et d'égalité de toute une génération issue de l'immigration. Une délégation est reçue à l'Élysée par le Président Mitterrand qui annonce la création de la carte de séjour de dix ans.

Cependant, les émeutes dans les quartiers de l'agglomération lyonnaise et principalement les « étés chauds » des Minguettes qui ont conduit à l'organisation de la Marche pour l'égalité, comme la Marche en elle-même, ont été peu relayés par les élus locaux, ni par les techniciens de l'Agence d'Urbanisme ou de la Communauté urbaine, encore figées dans une logique d'aménagement urbain. Pour ces dernières, ce n'est pas la marche pour l'égalité, mais la question de la forte progression de la vacance des logements aux Minguettes qui va être le déclencheur de prises de conscience et de mobilisations pour agir en faveur de ces grands quartiers d'habitat social. Il faut dire que la vacance aux Minguettes était particulièrement importante : plus de 2000 logements étaient vides au début des années 1980. Le manque à gagner des loyers ainsi non perçus devenait plus que préoccupant pour les organismes HLM et les élus. Ainsi sous le terme « crise des Minguettes des années 1981/1983 » certains pensent à la crise sociale, à la cause de la vacance, d'autres à l'importance du nombre de logements vides et aux répercussions financières, à la conséquence.

Entre revendication d'intégration et échec d'une politique de l'habitat, les Minguettes sont ainsi devenues le terrain où s'expriment les revendications sociales et où se constatent les dysfonctionnements profonds d'une société qui évolue vite, sans avoir anticipé et mesuré l'impact des changements. Cette crise sociale et urbaine d'un nouveau genre va interroger l'intervention publique et induire l'élaboration de nouvelles politiques.

La troisième partie de cette synthèse propose donc de revenir sur l'approche politique et institutionnelle de cette situation et la mise en œuvre de nouvelles formes d'intervention publique qui, devant l'échec des ZUP, avait montré ses limites. Approche différenciée des territoires, quartier, partenariat politique et institutionnel, contrat, projet global de développement, transversalité, des habitants acteurs du changement, participation, sont autant de notions fondatrices d'une nouvelle conception de l'intervention publique. L'Etat et les collectivités, au lendemain des lois de décentralisation, vont désormais travailler ensemble et conjuguer leurs moyens pour réparer l'écart de développement des banlieues françaises les plus fragilisées. Ce sont les prémices de la politique de la ville.

Sommaire détaillé

Introduction

I. La construction des Minguettes : enfin une belle solution à la crise endémique du logement

1. Vénissieux ou le développement trop rapide d'une banlieue

- De l'agriculture à l'industrie...
- Un fort développement qui impacte l'agglomération : première tentative d'action intercommunale
- Banlieue rouge
- Une population cosmopolite : 40,8% d'étrangers en 1931
- Une croissance fulgurante : cinq fois plus d'habitants en cinquante ans
- Le premier plan d'urbanisme
- Une crise du logement qui s'éternise

2. Les Minguettes, une ville nouvelle qui va sortir du néant : enfin une solution pour résorber la crise du logement

- ZUP : Zone à Urbaniser en Priorité
- Sur ce plateau, les paysans n'ont jamais pu y tenir les vaches, et maintenant, ils veulent y mettre des gens !
- Un chantier inédit et une nouvelle explosion démographique

3. Un quartier agréable à vivre où pourtant très vite s'amorce une sévère dégradation

- Les facteurs du basculement
- 10 000 habitants vont quitter Vénissieux entre 1975 et 1982
- Quand la crise économique et la deuxième génération apparaissent en simultané

II. La Marche pour l'égalité ou l'espoir en marche des « zupiens » en quête de reconnaissance

1. Des « étés chauds » largement médiatisés : la partie visible de l'iceberg.

- Un contexte « explosif »
- Durant l'été 1981 puis à nouveau en 1983, de nombreuses échauffourées éclatent entre les jeunes et la police

2. Les raisons de la colère

- L'esprit rebelle des Vénissiens
- Une double identité lourde à porter
- L'application de la double peine aux jeunes de la deuxième génération est vécue comme une profonde injustice
- De la discrimination à l'embauche à un important chômage des jeunes
- La révolte cède la place à l'espoir
- En toile de fond, des associations militantes pour les droits de l'homme

3. « La France, c'est comme une Mobyette, pour avancer, il faut du mélange. »

- I have a dream...
- RDV à Marseille le 15 octobre 1983
- 1000 kilomètres au rythme de « Douce France » revisitée par le groupe rock lyonnais « Carte de séjour » : tout un symbole !
- 100 000 personnes à Paris toujours aux rythmes de « Carte de séjour »
- Un 3 décembre à l'Élysée

III. Les Minguettes du début des années 1980 ou l'occasion de l'invention de la politique de la ville

1. L'État se doit de réagir : l'émergence de nouvelles formes d'intervention publique

- Reconnaître la particularité des territoires et construire une intervention publique globale et contractuelle
- Le développement social des quartiers - DSQ
- Donner plus à ceux qui en ont le plus besoin
- 1983 : la politique de la ville devient une réalité

2. Avec les Minguettes, la Communauté urbaine apprend la nécessaire solidarité d'agglomération

- Les prémices de la politique de la Ville dans la métropole lyonnaise
- Progressivement, les Minguettes deviennent un dossier d'agglomération
- Vers une approche intercommunale des problématiques liées à l'habitat
- Naissance d'un milieu lyonnais sur les questions urbaines, d'immigration et de logement
- La Communauté urbaine s'engage dans les premiers contrats DSQ
- Priorité aux questions urbaines

Conclusion

I. La construction des Minguettes : enfin une belle solution à la crise endémique du logement

1. Vénissieux ou le développement trop rapide d'une banlieue

De l'agriculture à l'industrie...

Au début du vingtième siècle, Vénissieux est un bourg rural dont l'activité est avant tout maraîchère et agricole. En 1891, on compte 3500 habitants et le maire de l'époque, Laurent Gerin, est convaincu que l'avenir de sa commune passe par son industrialisation, qu'il faut attirer les usines que le prix élevé des terrains à Lyon repousse en banlieue. Déjà, le petit atelier de fabrication de toile cirée (Vénissieux fut en son temps la capitale française de la toile cirée) se transforme en usine et emploie plus de deux cents ouvriers, la maison Coignet qui fabrique des gélatines d'apprêt, utilisées dans l'industrie textile, se raccorde à la route d'Heyrieux et les frères Nicolas construisent une usine de métaux ouvrés raccordée à la voie ferrée. En 1897, une verrerie, puis l'industrie chimique, la Société française des électrodes vont s'établir près de la gare. C'est le début d'une implantation importante d'industries textiles, chimiques, mécaniques et d'arsenaux qui trouvent là des terrains constructibles bien situés à proximité du fleuve et d'une grande ville. Les usines Berliet, déjà présentes à Lyon Monplaisir depuis 1906, s'installent en 1915 sur 400 hectares et construisent 23 hectares de bâtiments à Parilly, un des quartiers de Vénissieux. Les véhicules sont entièrement fabriqués sur le site où se côtoient les ateliers d'aciérie, de fonderie, de forge, d'emboutissage, d'usinage et de montage : « *L'organisation de toute l'usine se réclame complètement de la méthode Taylor la plus orthodoxe* ». (Vénissieux La rebelle, Maurice Corbel, Ed Cercle d'Art, 1997). Berliet, qui deviendra RVI puis Renault Truck, avec le développement international que l'on connaît, participera pleinement de la construction d'une identité profonde et d'une image de ville industrielle de Vénissieux.

Un fort développement qui impacte l'agglomération : première tentative d'action intercommunale

En 1917, le maire de Lyon Edouart Herriot, et l'architecte Tony Garnier envisagent la création d'une large artère intercommunale, entre Lyon et la gare de Vénissieux pour desservir les usines et bâtir un habitat révolutionnaire. À l'unanimité et sous l'impulsion du maire de Vénissieux Jean-François Garin, le conseil municipal approuve la création de cette artère dénommée « boulevard des Etats-Unis ». Cependant, la commune n'a pas les moyens financiers pour réaliser cette opération et le conseil général refuse de la financer. Edouart Herriot est prêt à financer les travaux sur la commune de Vénissieux à condition que celle-ci lui cède le quartier de Moulin à vent et une partie du quartier de Parilly. Vénissieux refuse et le projet de boulevard industriel reliant les deux communes ne verra pas le jour. Ainsi, bien que l'intérêt du projet soit une évidence pertinente pour tous, les problèmes financiers des uns et la volonté hégémonique des autres conduiront à son abandon. Les limites de l'intercommunalité sont posées.

*« La population de Lyon, comme celle de toutes les grandes cités, s'est accrue considérablement ces temps derniers, et continuera vraisemblablement à s'accroître. Pour diverses raisons, telle que la fixité des salaires dans l'industrie et l'application de la journée de 8 heures, les villes attireront encore pendant longtemps les populations rurales. Il est à craindre que la construction de nouvelles maisons favorise cette attraction de sorte que la crise du logement ne s'améliorera pas prochainement. **Je pense qu'il conviendrait de créer aux environs de la Ville une ou plusieurs vastes cités qui seraient desservies par des moyens de transport rapides permettant aux habitants de se rendre à Lyon en peu de temps...** »*

Edouard Herriot le 19 octobre 1920
Histoire de l'office public HLM de Lyon - Archives du Grand Lyon

Banlieue rouge

Avec le développement industriel, s'installe et se développe un fort mouvement ouvrier. La victoire du PCF aux élections municipales de 1935 conforte ce mouvement. En 1936, le cercle des jeunes communistes de Vénissieux sera l'un des plus importants de la région lyonnaise. Dans la même année, de nombreux Vénissiens, et parmi eux des conseillers municipaux récemment élus, rejoignent les Brigades internationales et s'ouvrent ainsi sur la solidarité internationale. Les grèves et manifestations d'ouvriers existent depuis les premières années du début du siècle, mais les premières grèves avec occupations d'usines ont lieu à Vénissieux en 1936 chez Berliet puis à la Société des électrodes de Savoie et à la Somua. Derrière les grévistes occupants, c'est toute une population et la municipalité qui se mobilisent pour organiser et servir des soupes populaires et aider les plus en difficulté. En 1968 aussi, les ouvriers de Vénissieux seront particulièrement actifs, puis ils manifesteront encore pour défendre l'emploi dans les années 1980. Ces mouvements d'ampleur à Vénissieux confortent son image de banlieue rouge et de ville rebelle tant à l'échelle locale que nationale.

Une population cosmopolite : 40,8% d'étrangers en 1931

En 1917, déjà plus de 5800 personnes travaillent chez Berliet, dont 1200 étrangers. Dès l'implantation des usines, on constatait une importante première vague d'immigration composée principalement d'Italiens et d'Espagnols. Puis, les étrangers vont à nouveau être appelés en renfort pour travailler dans les usines transformées en usines d'armement durant la guerre. Vénissieux accueille alors une population coloniale d'Afrique du Nord mais aussi des Grecs, des Egyptiens, des Serbes, des Sénégalais, des Chinois ou Indochinois. En 1911, on relève 5,9% d'étrangers à Vénissieux, ils seront 20,1% en 1921 et 40,8% en 1931. Avec la crise et le chômage, la population immigrée va ensuite décroître et représenter 29,8% de la population en 1936.

Une croissance fulgurante : cinq fois plus d'habitants en cinquante ans

Ainsi, durant les premières années du vingtième siècle, Vénissieux connaît un bouleversement sans précédent avec les usines qui gagnent du terrain, les cantonnements qui abritent la main-d'œuvre qui se multiplient, les cités ouvrières qui se construisent peu à peu et les premiers équipements qui se réalisent à l'exemple du premier groupe scolaire en 1912 ou de la maison du peuple en 1934.

L'entre-deux-guerres est marqué par l'émergence d'un mouvement ouvrier qui saura faire entendre sa voix pour revendiquer différents acquis sociaux (retraite, temps de travail...). Durant la deuxième guerre, les ouvriers, incités par les syndicats et les élus de l'époque seront nombreux à rentrer en résistance. Après la guerre, et notamment les bombardements du printemps 1944, suit un temps de reconstruction et de développement avec l'implantation de nouvelles usines, la construction de nouveaux équipements et de nouveaux logements. Alors qu'en 1901, Vénissieux était un petit bourg de 3867 habitants, elle en comptait déjà plus de 20 000 en 1954.

Le premier plan d'urbanisme

La rapide croissance de la population contraint la commune à toujours devoir répondre à des besoins urgents tant en matière de logement que d'équipement. Difficile dans un tel contexte de penser à un projet global, c'est une politique du coup par coup qui l'emporte. Il faudra attendre 1942 pour que le conseil municipal, sollicité par le maire de Lyon qui est chargé de dresser un plan d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise, décide de confier à Lyon l'étude d'un plan d'aménagement et d'extension de Vénissieux qui sera réalisé en 1945/1946 par l'architecte Wekerlein. Il s'agit d'organiser la ville et d'en finir avec les conditions inhumaines qui sont faites aux habitants des banlieues ouvrières où le taudis règne en maître.

*« Ainsi se présente notre plan de reconstruction et d'aménagement, qui fixe sur le papier l'avenir de notre ville, en oriente l'extension afin **de faire une cité industrielle, mais aussi une résidence agréable** en utilisant les aspects heureux de sa topographie.»*

Extrait bulletin municipal de septembre octobre 1946

L'idée principale est d'isoler les zones d'habitations des usines et de créer de grandes voies routières. Mais, malgré la construction d'immeubles collectifs souvent par les entreprises pour y loger leurs ouvriers, la crise du logement continue de sévir.

*« Il résulte que Vénissieux compte quatorze îlots insalubres, auxquels il faut ajouter divers immeubles dangereux, ce qui fait que 430 logements sont à construire. Il faut en ajouter 120 pour les sinistrés non encore réinstallés ou occupant des baraquements en bois. Ce qui fait au total **550 logements à construire**. »* Ce calcul ne tient pas compte des foyers surpeuplés ni des milliers de salariés qui chaque jour viennent de lointaines communes pour travailler dans les usines de Vénissieux.

Extrait, enquête faite avec les services départementaux du ministère de la Construction et du Logement, 1958.

Une crise du logement qui s'éternise

En 1946, la ville comptait 1819 logements, 2384 en 1954 et 5785 en 1958. Et pourtant, le nombre de constructions restait bien inférieur aux besoins réels, la crise du logement persistait, notamment pour les Algériens.

En 1953, une statistique établie à la demande de la préfecture sur la situation des musulmans originaires d'Algérie recense que les 524 Algériens (dont 16 femmes et 59 enfants) sont hébergés dans des garnis, dans des pièces pourvues de paillasses (10 à 20 dans la même pièce) et dans des locaux impropres à l'habitation et souvent surpeuplés (caves, greniers, baraques en bois ou vieux wagons...). Pour contrecarrer ce problème, la ville de Vénissieux construit en 1953 des premiers immeubles à loyer réduit puis crée en 1960, la Société anonyme de construction (SACOVIV).

2. Les Minguettes, une ville nouvelle qui va sortir du néant : enfin une solution pour résorber la crise du logement

À la fin des années 1950 et au début des années 1960, la ville de Vénissieux comptait près de 30 000 habitants, la population avait doublé depuis 1946 et une grande partie d'entre elle vivait encore dans des maisons vétustes, des taudis, des baraquements et des bidonvilles. La crise du logement persistait. C'est dans ce contexte que le projet de la ZUP va se présenter. Avec la construction des Minguettes, prévue pour accueillir 40 000 habitants, Vénissieux s'apprête à loger les mal logés de sa commune et à encore plus que doubler sa population.

ZUP : Zone à Urbaniser en Priorité

Une zone à urbaniser en priorité (ou ZUP, appelée plus précisément à leur origine « Zone à urbaniser par priorité ») est une procédure administrative d'urbanisme opérationnel créée en France entre 1959 et 1967 afin de répondre à la demande croissante de logements. Les ZUP étaient destinées à permettre la création ex-nihilo de quartiers nouveaux, avec leurs logements, mais également leurs commerces et leurs équipements.

LES PRINCIPALES ZUP de RHONE-ALPES

VILLES	ZUP	ARCHITECTES-URBANISTES
Chambéry	Chambéry-le-Haut	Construite de 1963 à 1977 par Jean Dubuisson
Firminy	Chazeau-Bruneaux	Créée en 1968
Grenoble et Échirolles	La Villeneuve	Arrêté de création en 1961. 6650 logements, dont 4200 logements à Grenoble et 2450 logements à Échirolles, construits de 1973 à 1980 par Henry Bernard.
Pierrelatte	Pierrelatte	2400 logements construits à partir de 60 par J.M.Lafon
Rillieux-la-Pape	Rillieux	Importante ZUP construite par J.Maillet et J.Poupon
Saint-Étienne	Montreynaud	Construite de 1966 à 1977
Valence	Valence-le-Haut Fontbarlette Le Plan)	1917 logements construits de 1963 à 1976 par A.Gomis
Vaulx-en-Velin		Arrêté officiel en 1963, 8300 logements construits de 1970 à 1980 par Carrot et Charles Delfante
Vénissieux	Les Minguettes	9 200 logements construits de 1965 à 1973 par Eugène Baudouin en collaboration avec René Bornarel et Franck Grimal

Sur ce plateau, les paysans n'ont jamais pu y tenir les vaches, et maintenant, ils veulent y mettre des gens !

(Réaction d'une ouvrière agricole en voyant se monter les premières grues sur le plateau des Minguettes, exploitation de la famille Pradon - Pierre-Bénite)

Le plateau de Vénissieux était resté à l'écart du développement de la ville. Les usines s'étant implantées en priorité à proximité des voies de circulation, le plateau des Minguettes était encore en ce début des années 1960, une vaste zone agricole où l'on cultivait des fruits et des céréales. Si pour nombre d'habitants de l'agglomération, ces projets, complètement novateurs et grandioses, semblent démesurés voire insensés, pour les concepteurs, ils représentent un bond sans précédent dans l'histoire de la construction des villes et des logements. Ainsi, si à l'exemple de l'ouvrière agricole de Pierre-Bénite, certains pensent que ce plateau exposé aux quatre vents rend fou, pour les services du ministère de la Construction, le plateau des Minguettes semble idéal pour accueillir un grand projet d'habitations et d'équipements liés. Le 18 septembre 1959, le conseil municipal adopte le projet de convention passé avec la SERL (Société d'Équipement de la Région Lyonnaise) pour réaliser les études préalables, les opérations foncières et les infrastructures de la construction de la ZUP.

*« Les services du ministère de la Construction ont pensé qu'il convenait de créer sur certains points du territoire, des quartiers homogènes pourvus de toutes les installations nécessaires à la vie collective. Il s'agit de zone à urbaniser par priorité, faisant l'objet du décret numéro 58 du 31 décembre 1958. (...) La zone située au sud-ouest de la commune, engloberait le quartier de Montchaud, du Cluzel, du Couloud et de la Glunière... **Le secteur choisi est admirablement bien situé sur un plateau, à proximité des lieux de travail, dans une zone relativement facile à équiper.** Ce sont les services de la Construction qui ont sélectionné le site. »*

Extrait de l'intervention du maire, Louis Dupic lors du conseil municipal du 18 septembre 1959

Si l'Etat s'engage à réaliser les équipements, la commune s'engage elle à garantir les emprunts contractés par la SERL pour réaliser l'opération. Cependant, elle entend solliciter aussi le département puisque la ZUP est une réponse à la crise du logement qui sévit à Vénissieux depuis des années, mais aussi au problème du logement de l'ensemble de l'agglomération lyonnaise. En 1962, Louis Dupic, usé par ses années de résistance et de déportation, démissionne et Marcel Houël, ancien conseiller municipal de Villeurbanne est élu maire. Il a 41 ans. Un an plus tard, il sera élu député de la circonscription qui regroupe les communes de Bron, Vaulx-en-Velin, Saint-Fons et Vénissieux contre Etienne Gagnaire le député SFIO sortant. Il va s'investir pleinement dans ce projet qui représente pour lui bien plus qu'un projet de construction. Enfant, il avait vu se construire les Gratte ciel de Villeurbanne destinés à loger les ouvriers, et il rêvait de reproduire un tel projet à Vénissieux. En 1967, il titrait l'un de ses articles « *Bientôt 100 000 habitants à Vénissieux* ». Ce projet de construire une ville communiste exemplaire en matière sociale était le sien, mais aussi celui de son équipe et de son parti : on allait résorber la crise du logement et offrir aux ouvriers de dignes et modernes conditions de vie.

« À cette époque, l'Etat envisage de conforter le pôle chimique de Saint Fons par la création d'un grand complexe pétrolier à cheval sur Saint Fons et Feyzin ; il réfléchit à l'aménagement de la vallée du Rhône-aval, autour de l'implantation d'une grande raffinerie, et des activités de transports, de transformation et de recherche qui lui sont liées. **Le plateau des Minguettes, consacré à l'arboriculture et aux céréales, jusqu'ici épargné par l'urbanisation semble une opportunité pour pouvoir accueillir les milliers de logements nécessaires à ce grand déploiement industriel moderne.** Pour répondre aux besoins de logements grandissant, liés tant à la croissance de l'emploi local qu'à la démographie de l'agglomération, l'Etat annonce dès 1958-59 son intention de réaliser sur le plateau des Minguettes un des grands ensembles majeurs de l'agglomération. La création de la future ZUP des Minguettes est confiée par convention à la Serl (Société d'équipement de la région lyonnaise), une des filiales de la Caisse des dépôts et consignations. Une équipe d'architectes et d'urbanistes est désignée pour sa réalisation ; à sa tête, un architecte grand prix de Rome, **Eugène Baudoin**, directeur de l'école d'architecture de Genève, appuyé sur une équipe lyonnaise composée de **Franck Grimal** et de **René Bornarel**. **Sur ce plateau agricole de 220 hectares, battu par les vents, l'équipe de concepteurs dessine un plan-masse moderne accompagnant la géographie du site : au centre du Plateau, des immeubles en barre forment une ville dense ; en périphérie, sur les pentes, une soixantaine de tours forment un jeu d'orgues que les autorités admirent depuis l'hélicoptère qui les emmène sur le site. »**

Extrait de l'article « *Les Minguettes, un grand ensemble à Vénissieux, troisième ville de l'agglomération lyonnaise* ». Bruno Voisin- Agence d'urbanisme de Lyon - octobre 2005

Un chantier inédit et une nouvelle explosion démographique

En 1963, sur les 220 hectares des Minguettes, s'ouvre un immense chantier. C'est l'époque de la construction de masse et les promoteurs retiennent des procédés de préfabrication lourde de panneaux industriels (*Pascal, Barrets, Saint-Gobain aluminium Français...*). Dix ans plus tard, les tours, les barres et les pavillons ainsi construits offrent 9 200 logements, dont 7 500 HLM. L'équipement de la ZUP comprend un grand centre commercial en position centrale et trois autres plus petits qui desservent les quartiers périphériques. Des espaces verts, des terrains de sports et des aires de jeux sont aménagés, des écoles sont construites et disposées de telle sorte que les enfants n'aient pas de rue à traverser pour s'y rendre. Avec l'arrivée des premiers habitants des Minguettes, la population passe de 29 000 habitants en 1962 à plus de 47 000 en 1968.



Appartement témoin (Archives du Grand Lyon)

« Bien sûr, c'était un rêve, et un rêve magnifique ! Nous allions construire des logements modernes et confortables pour loger les ouvriers qui habitaient les taudis de la ville ou qui, comme moi, venaient du milieu rural pour y travailler. C'était l'ère du plein emploi où la main d'œuvre faisait défaut. Nous faisons un saut sans précédent dans la vie moderne. Et le rêve commençait à se réaliser. Je me souviens lorsque nous sommes venus habiter aux Minguettes en 1968 : pour ma femme, fille de paysan, et pour moi, fils d'ouvrier paysan, c'était vraiment magnifique. Lorsque nous nous sommes mariés, nous vivions dans un taudis à Vienne, sous les toits avec les toilettes sur le pallier du dessous, alors imaginez ce que représentait pour nous un logement moderne avec de la lumière et tout le confort. Nous étions fiers. Nos familles faisaient le déplacement pour venir visiter notre appartement, même mon beau-père qui n'était jamais sorti de chez lui était venu voir ! Et puis, nous retrouvions ici des gens qui partageaient nos valeurs de militants, qui étaient issus des mêmes milieux, la plupart venaient du milieu rural. Pendant les quatre ou cinq premières années, effectivement, c'était le rêve. »

Extrait de l'interview d'André Gerin, Député-Maire de Vénissieux, août 2008, millenaire3.com



Construction de la ZUP, plateau des Minguettes.
Cinquantième anniversaire de l'Office Public d'Habitations à loyer modéré du département du Rhône : 1920-1970. « Les Minguettes », autre grand ensemble tourné vers l'avenir Archives du Grand Lyon

Les facteurs du basculement

Quartier cosmopolite et populaire, les Minguettes allaient toutefois devenir une zone de concentration de familles rencontrant des difficultés socio-économiques au premier rang desquelles le chômage. La concentration de populations en difficulté a été d'autant plus dense du fait du départ des couches moyennes vers les communes de la deuxième couronne, à l'exemple de Corbas, pour accéder à la propriété dans des secteurs d'habitat pavillonnaire. Les difficultés d'intégration conjuguées aux difficultés économiques et aux problèmes de discrimination allaient conduire au mal être et au mal vivre de toute une population qui ne demandait qu'à être reconnue.

En 1975, la commune compte désormais près de 75 000 habitants grâce à l'accueil des nouveaux habitants aux Minguettes. Ces derniers sont issus de l'est de l'agglomération, des quartiers insalubres ou promis à la démolition de Lyon et du monde rural environnant, et nombre d'entre eux sont d'origine étrangère. Dans un premier temps, la ZUP accueille une large gamme de couches sociales, et notamment des jeunes ménages et des jeunes actifs de toutes conditions. Les classes moyennes ou intermédiaires étaient particulièrement impliquées dans la vie sociale du quartier et à la base d'une vraie dynamique associative et militante. Cependant trois facteurs vont modifier totalement la sociologie des ZUP en général et de celle des Minguettes en particulier : les lois Barre-Barrot de 1975, la politique en faveur des regroupements familiaux de Valéry Giscard d'Estaing, et la crise économique et de l'emploi.

10 000 habitants vont quitter Vénissieux entre 1975 et 1982

Les lois Barre-Barrot de 1975 vont favoriser l'aide à la personne et conduire les classes moyennes à acheter des maisons individuelles dans les communes des alentours. Ainsi les classes moyennes vont massivement désertier les quartiers collectifs et libérer des logements. Ces derniers sont alors attribués à des ménages immigrés issus de différents pays et très vite plus de trente langues sont parlées aux Minguettes.

Quand la crise économique et la deuxième génération apparaissent en simultané

Par ailleurs, après les années 1960, période au cours de laquelle les pouvoirs publics avaient favorisé l'immigration afin de satisfaire aux besoins de l'économie française, la crise économique des années 1970 les pousse à mettre en place un contrôle des flux migratoires. Les circulaires Marcellin-Fontanet en 1972, lient désormais l'attribution d'une carte de séjour à la possession d'un titre de travail et limitent les régularisations. Valéry Giscard d'Estaing, nouveau président de la République, stoppe les nouvelles immigrations et propose une prime au retour (qui ne connaîtra qu'un succès très relatif). Par contre, il favorise les regroupements familiaux qui formeront la plus grande partie de l'immigration légale. Ainsi, la population immigrée composée majoritairement d'hommes isolés venus travailler en France, va devenir une population familiale et poser la question de la deuxième génération. Enfin, alors que ces quartiers sont conçus pour loger massivement les Français et les étrangers qui constituent la main d'œuvre d'entreprises et d'usines en pleine expansion, ils vont devoir faire face à la crise économique et à une augmentation progressive et profonde du chômage qui va impacter fortement leurs populations.

« **La cohabitation entre les Français qui ne sont pas partis pour accéder à la propriété et les populations rurales immigrées du Maghreb, des montagnes de l'Algérie, s'est vite révélée difficile. Deux cultures qui se méconnaissaient devaient se rencontrer dans un contexte particulièrement difficile où la guerre d'Algérie était encore bien présente dans les mémoires et où un certain esprit colonialiste de domination perdurait.** « Ils ne respectent même pas ce qu'on leur donne » entendait-on. **Au-delà des cultures, c'était des modes de vie qui, au quotidien, devenaient des sources d'exaspération** : d'un côté des familles qui grandissaient et de l'autre des ménages qui avaient appris à contrôler les naissances, des façons d'exercer l'autorité parentale différente (dans les familles immigrées, ce sont les mères qui exercent l'autorité), des façons de cuisiner et des relations à l'espace public bien différentes également. Le « bruit et l'odeur », les portes qui claquent, les gens dans les escaliers, les animaux dans les baignoires, les hommes entre eux des heures durant, le chômage les ayant frappés les premiers, sont autant de différences qui, dans ce contexte, ont été particulièrement mal vécues. Ainsi, au-delà des caricatures qu'on en a faites, le problème était bien réel et difficile à traiter. Les Français vivaient mal le fait de se sentir assignés à résidence et le non-respect de tout ce qu'on offrait à ces familles d'immigrées qui, notamment parce qu'elles avaient un nombre plus élevé d'enfants, se voyaient octroyer les plus grands logements. Les familles immigrées avaient du mal à s'adapter à cet habitat vertical, aux conditions de travail difficiles, puis au chômage. **Ces difficultés de cohabitation ont été aggravées par les bailleurs qui n'ont pas entretenu les immeubles, et tout particulièrement les parties communes, comme ils auraient dû le faire.** Il faut dire que l'importance de la vacance et la perte de loyers qui en découlait réduisait d'autant leur capacité d'intervention. En 1982, 2200 logements étaient vacants aux Minguettes et 300 000 en France où ce même phénomène touchait les autres ZUP. Alors que l'on comptait 36 000 habitants en 1975 sur le plateau des Minguettes, il n'en restait que 25 000 en 1982. »

Extrait de l'interview d'André Gerin, Député-Maire de Vénissieux, août 2008, millenaire3.com

Ces évolutions vont conduire à une baisse sensible de la population et par effet pendulaire à une croissance tout aussi importante de la vacance des logements.

Évolution démographique de la ville de Vénissieux

1790	1920	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2004
2 100	8 000	29 040	47 613	74 347	64 804	60 444	56 061	57 600

II. La Marche pour l'égalité ou l'espoir en marche des « zupiens » en quête de reconnaissance

1. Des « étés chauds » largement médiatisés : la partie visible de l'Iceberg.

Un contexte « explosif »

Au début des années 1980, les classes moyennes et intermédiaires avaient quitté les Minguettes. Le quartier abritait alors principalement des ménages issus de milieux défavorisés et/ou de l'immigration, qui par le biais de la politique de regroupement familial, se sont installés et ont élevé leurs enfants pour la plupart nés en France ; les enfants de la deuxième génération. Ce sont ces jeunes qui, arrivés très jeunes ou nés sur le sol français, vont vouloir être reconnus comme Français à part entière. Mais, la France n'est pas prête et la guerre d'Algérie encore très présente dans les esprits. Ils vont se heurter à une société profondément discriminante. Ils ne sont pas perçus pour ce qu'ils sont, des Français d'origine étrangère, mais comme des immigrés. Les jeunes ne se sentent pas bien accueillis en France et encore moins du pays dans lequel sont nés leurs parents et qu'ils ont quitté. Entre deux cultures, ils ont du mal à trouver leur place dans un pays qui les rejette et un autre qui n'est pas le leur. Ils vont rencontrer de grandes difficultés dans l'accès à l'éducation, à la culture, aux loisirs et surtout à l'emploi. La discrimination à l'embauche va se conjuguer avec les premiers effets de la crise économique qui s'installe et générer un important chômage chez les jeunes qui perdent espoir en l'avenir et se sentent profondément relégués à la précarité. Le taux de chômage des jeunes va dépasser 40%.

C'est dans ce contexte social et économique, et dans un quartier déserté par les classes moyennes, où les immeubles vides sont murés, où la dégradation s'expose à chaque coin de rue, que les jeunes vont exprimer violemment leur désarroi.

À deux reprises, en 1981 puis en 1983, dans ce quartier des Minguettes, des jeunes incendient des voitures et s'affrontent violemment aux forces de l'ordre. Contrairement aux émeutes qui régulièrement se produisent en banlieue depuis, celles-ci ne s'expriment pas en réponse à la mort, par overdose ou par la police d'un ou de plusieurs jeunes de la cité. Elles résultent d'une succession de contrôles de police très mal vécus et surtout d'un fort sentiment latent de discrimination, d'injustice et d'avenir sacrifié, partagé par toute une population issue de l'immigration et porté ainsi par les plus jeunes.

*« Les jeunes avaient entre 15 et 25 ans, et même si certains plus jeunes ont été amenés à s'impliquer, il me semble qu'ils étaient très peu nombreux. **Contrairement au discours facile et trop souvent véhiculé, il n'y avait pas de profil type de jeune émeutier ou de noyau dur. Tous, ou du moins la plupart, pouvaient, en fonction d'un contexte particulier, se retrouver dans une situation de rébellion.** Ainsi, des situations de violence pouvaient exploser en affrontements et très vite on entrait dans un phénomène de masse. Il n'y avait pas à proprement parler de leaders, mais une ambiance générale et un sentiment d'exclusion largement partagé. Dès qu'il y avait un incident, l'information circulait très vite et pourtant sans le recours aux téléphones portables qui n'existaient pas ! »*

Extrait de l'interview de Bernard Ducoeur, éducateur de prévention aux Minguettes, au début des années 1980.millénaire3.com, décembre 2008

L'importance du nombre de voitures incendiées et la violence des affrontements entre les jeunes et les forces de l'ordre de l'été 1981 constituent « une première » : la première émeute en banlieue, retransmise en direct au journal de 20 heures. Cet événement va provoquer une prise de conscience du malaise des banlieues, qu'inscrivent, par ces actes de vandalisme, les jeunes dans l'espace public, et interpeller l'action publique. À l'occasion de ces incidents, les Français découvrent l'existence de ces quartiers à l'abandon tandis que la puissance publique prend acte de la faillite de ses services (école, formation, culture, logement...) inaptés à l'insertion des jeunes en banlieues. La question de l'intégration s'expose au grand jour.

Lors des affrontements de 1983, un des jeunes du quartier, Toumi Djâïda, le président de l'association SOS Avenir Minguettes, va être blessé par la police et transporté à l'hôpital.

C'est en réponse à cette violence, et pour faire entendre autrement la revendication de toute une population issue de l'immigration qui aspire à être reconnue et considérée, que Christian Delorme et Jean Costil, deux personnalités du quartier respectivement prêtre et pasteur, vont proposer aux jeunes d'organiser une marche à l'exemple de celles de Gandhi ou de Martin Luther King.

La Marche pour l'égalité est une révolte pacifique pour dénoncer le mépris, la relégation dans des zones urbaines dédiées, le racisme et les délits de faciès lors des nombreux contrôles de police, la discrimination à l'embauche et ses dramatiques effets sur l'emploi des jeunes... bref pour dénoncer les ingrédients de l'exclusion.

*« Et comme il y a un début à toute histoire, le début de celle-ci s'écrit dans la fièvre d'un été 1981 à Vénissieux, entre les tours des Minguettes. Jets de pierres, voitures incendiées, charges de police. **Ceux qui masquent leurs visages devant les caméras de télévision s'appellent Abdel, Karim, Farid ou Toufik. Ils sont nés ici, ont grandi ici, étudié ici, mais ont le sentiment que tout est fait pour qu'ils ne se sentent pas ici chez eux. Brimades, vexations, contrôles, faciès : l'exclusion plante ses balises sur fond de chômage qui décolle. Le baril de poudre est prêt à sauter à la moindre étincelle. »***

Extrait de l'article « Dix ans après leur première marche, les Beurs veulent toujours l'égalité »
De Gilles Smadja paru dans l'Humanité le 3 décembre 1993

Durant l'été 1981 puis à nouveau en 1983, de nombreuses échauffourées éclatent entre les jeunes et la police



Photo d'une voiture incendiée
Photo David Boily, La Presse : blogues.cyberpresse.ca

En juillet 1981, dans le quartier des Minguettes, des jeunes, pour la plupart chômeurs et d'origine maghrébine, incendient des voitures, pour protester contre leurs conditions de vie. Durant trois mois, les incendies de voitures se succèdent et fin septembre, on totalisera plus de 200 voitures brûlées. Parallèlement, les jeunes s'en prennent ouvertement, avec l'aide d'une partie de la population plus âgée, aux forces de police venues rétablir l'ordre. Tout d'abord désorientés par l'ampleur du phénomène, les policiers mettent en place, fin août, des barrages systématiques aux abords des tours.

Les voitures en feu sont largement photographiées et diffusées dans la presse écrite, mais aussi et surtout dans les journaux télévisés. Surnommé « l'été chaud des Minguettes », débutait alors, sans qu'on le comprenne bien, l'expression d'une crise profonde qui devait durer et se généraliser à la grande majorité des ZUP, ces grandes banlieues d'habitats sociaux des années 1960. L'image de ce quartier populaire de Vénissieux devenait celle d'un quartier qui fait peur.

« Beaucoup d'Européens ont déserté la ZUP, c'est pourquoi sur les 8 860 appartements, 1 390 sont vides et 25 à 30 % de la population sont constitués d'immigrés. Un taux qui, selon les experts, n'est pas compatible avec une intégration réussie. Près de 4 mille habitants sont actuellement chômeurs. Ces deux paramètres conjugués en font une terre de prédilection pour la petite délinquance ». Le Progrès de Lyon, 13 juillet 1981

Certaines images des rodéos de voitures volées et incendiées et des jeunes s'opposant aux forces de l'ordre de façon violente sont filmées en direct, d'autres sont provoquées par des journalistes qui, déçus d'être présents des soirs où le quartier est calme, n'hésitent pas à inciter des jeunes à incendier des voitures contre quelques poignées de francs. Nombre de travailleurs sociaux de l'époque, témoins de cette pratique de quelques journalistes en quête d'images sensationnelles, vont dénoncer le surenchérissement des médias dans ce que l'on a appelé « l'été chaud des Minguettes ».

>> [Vénissieux la nuit + enquête Vénissieux](#) : MIDI 2 - A2 - 21/09/1981 - 00h06m42s
INA – Institut national de l'audiovisuel -

Durant l'été 1983, de nouvelles émeutes éclatent et de rudes affrontements opposent policiers et jeunes. Pendant les affrontements, Toumi Djaïda, le jeune Président de l'association SOS Avenir Minguettes, est blessé par un policier et transporté d'urgence à l'hôpital. Rodéos, incendies de voitures, dégradations urbaines, courses poursuite avec la police, sont à nouveau filmés, largement repris dans la presse. Les Minguettes s'enferment dans une image de ghetto et de mal vivre.

« Les « étés chauds », celui de 1981 puis celui de 1983, les voitures brûlées, les affrontements des jeunes avec la Police, les blessés de part et d'autre, sont pour moi le spectacle de la désolation. »

Extrait de l'interview d'André Gerin, Député-Maire de Vénissieux, août 2008, millenaire3.com

2) Les raisons de la colère

L'esprit rebelle des Vénissiens

Si la population de Vénissieux a sociologiquement évolué au fil du temps, il semble toutefois qu'elle ait gardé un esprit de dénonciation des injustices et de combat pour plus de reconnaissance « des gens d'en bas ». En effet, la population de Vénissieux partage une culture ouvrière, de lutte et de résistance depuis les premières implantations d'usines. Elle s'est exprimée à travers les grèves, les premières occupations d'usines, les réseaux de résistance, les manifestations pour réclamer des équipements et notamment des écoles durant la construction de la ZUP, à travers la grève de la faim contre la double peine en 1981 ou encore les émeutes de 1981 et 1983. Un certain esprit de rébellion semble ainsi souffler depuis toujours sur Vénissieux et jusqu'à Paris, même si d'une révolte ouvrière pour de meilleures conditions de travail, on est passé à celle d'une population issue de l'immigration pour une reconnaissance citoyenne. La Marche pour l'égalité de 1983 comme le combat contre la double peine de 1981 qui lui aussi est né en écho aux nombreuses expulsions de jeunes des Minguettes, et qui a conduit le gouvernement à modifier l'ordonnance de 1945 sur le droit des immigrés, en sont probablement les exemples les plus pacifiques.

Une double identité lourde à porter

Les jeunes, arrivés enfants ou nés en France, sont des enfants de parents immigrés qui ne maîtrisent pas toujours la langue, ni le système administratif français, et qui sont souvent en perte de repères, coincés entre leur culture et celle d'un pays qui ne sait pas les accueillir dignement.

Dans son ouvrage « Parle mon fils, parle à ta mère » paru chez Stock en 1984, Leïla Sebbar met en évidence le décalage de perception de la marche pour l'égalité entre un jeune et sa mère :

« Le fils explique qu'ils traversent les villes et les villages, les régions où vivent des immigrés. Il retrace pour elle l'itinéraire depuis Marseille jusqu'à Paris : la vallée du Rhône, la région lyonnaise, les villes de l'Est, le Nord et Paris, la région parisienne plutôt...

La mère dit :

- Tout ça c'est les Migris?

Elle prononce -migris- pour immigrés. Le fils dit qu'ils ne sont pas seulement là mais que là, ils sont nombreux. La mère redessine les lignes du voyage à pied. Le fils remarque le henné sur l'ongle de l'index. La mère appliquée suit de mémoire la route de l'est de la France. Elle s'arrête brusquement sur Strasbourg - Mais pourquoi on les voit jamais à la télé. Je mets les trois chaînes, j'aime changer, j'ai rien vu. Pour leur donner du courage ils pourraient les montrer en photos dans les informations non ? Il faut pas voir ça ? C'est pas bien pour les Français ? Qu'est-ce que tu crois, mon fils, dis-moi. Pourquoi ça passe pas à la télé? Ils ont peur ?

C'est des enfants. Qu'est-ce qu'ils vont leur faire ? Ils sont seuls, ils vont à pied, ils ne mangent pas beaucoup, ils ont les mains vides juste un sac pour dormir... Et si on les attaque sur les chemins ? Comment ils vont se défendre ? Qui les protège ? Ils sont jeunes... Ils se battront à main nue... Si on en retrouve morts dans les labours, à cause des chasseurs ? Qui le saura ? Qui le dira? Tu crois que les chasseurs sont méchants ? Tu sais que la chasse est ouverte. Ils ont des fusils. J'ai vu à la télé des chasseurs avec des fusils et des chiens. Ils ont le droit et si un paysan n'est pas d'accord avec eux, s'il n'aime pas les étrangers, les Migris, les Arabes...

Mon fils, si tu vas avec eux marcher, tu fais attention aux fusils des chasseurs français... Ne va pas près des champs labourés, ne va pas dans les bois, ne va pas dans les vignes, reste sur la route bien au milieu avec les autres, ne pars pas tout seul... Tu m'écoutes, mon fils, mais attention, ne sois pas comme un jeune fou...

Peut-être ils vont voir le Président dans son palais... Et toi aussi mon fils, à l'Ilisi...

À Radio-Beur, ils ont parlé de la marche. »

Ces jeunes qui ont grandi en France, qui ont été scolarisés à l'école de la république se considèrent comme français, des français issus de l'immigration, porteurs donc d'une double culture. Cependant, celle-ci peut se révéler lourde à porter tant la société les renvoie plus à une image d'immigré que de français issus de l'immigration. Ils ne connaissent pas ou très peu leur pays d'origine. Nombre d'entre eux ont pu s'y rendre en vacances durant l'été dans la maison familiale où ils ont retrouvé l'ambiance et la culture de leurs parents, mais très peu connaissent vraiment ce pays d'origine qui n'est pas le leur.

L'application de la double peine aux jeunes de la deuxième génération est vécue comme une profonde injustice

Comment accepter de naître sur le sol français, de vouloir être et vivre comme un Français et lorsque l'on commet une faute, d'être puni comme un Français, mais aussi puni comme un étranger et envoyé dans un pays qui n'est pas le sien, mais celui de ses parents. Pour les jeunes de la seconde génération qui ne connaissent pas ou peu le pays dont ils ont la nationalité, l'expulsion vers le pays d'origine est particulièrement difficile à vivre, et est effectivement vécue comme une deuxième peine. L'application de la double peine est aussi perçue comme un signe profond de rejet.

C'est à la fois pour mettre fin aux expulsions et pour que les jeunes de la deuxième génération ne soient plus considérés comme des étrangers que le 2 avril 1981, le pasteur protestant de la Cimade, Jean Costil, le prêtre catholique du Prado, Christian Delorme et l'immigré algérien en sursis d'expulsion Hamid Boukhrouma, entament une grève de la faim illimitée.

Le 17 avril 1981, les trois militants lyonnais en grève de la faim, reçoivent un télégramme de François Mitterrand qui promet de changer de politique en matière d'expulsion s'il est élu.

Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu Président de la République, et s'en suit une réforme de l'ordonnance de 1945 : les mineurs entrés en France avant l'âge de 10 ans, ceux qui sont présents en France depuis 15 ans, conjoints ou parents de Français, sont considérés, culturellement et sociologiquement comme Français et de fait, ne font plus l'objet d'expulsion.

C'est une victoire pour les grévistes et pour tous ceux de la deuxième génération qui perçoivent ce geste du tout nouveau Président comme un signe de reconnaissance.

À propos de la grève de la faim à Lyon, de 1981, des jeunes issus de l'immigration maghrébine qui, à cette époque, étaient passibles d'expulsion vers leur pays d'origine s'ils commettaient des délits : *« Cette sanction était vraiment d'une injustice extrême : nous pouvions être renvoyés dans un pays que la France jugeait comme étant celui de nos origines, mais qui en vérité était celui de nos parents. C'était le principe de la double peine. Nous sommes nés en 1955-1960, dans les années 1980 nous avions 25-20 ans, nous devenions de plus en plus visibles dans l'espace public des villes françaises, nous avons marqué de notre présence les cités HLM. C'est à ce moment-là qu'un mouvement, calqué sur celui de Martin Luther King aux États-Unis, a commencé à être impulsé par l'Église catholique, par le père Delorme en particulier. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, il y a eu une abrogation de ces expulsions. Cette première victoire politique des jeunes des banlieues leur a donné une première inscription dans l'espace public urbain et aussi la possibilité deux ans plus tard, en 1983, de déclencher la fameuse marche des beurs. »*

Extrait de l'interview d' **Azouz Begag** Propos recueillis par Corinne Martin et Thierry Paquot, le 3 juin 2002, Revue Urbanisme - www.urbanisme.fr

Cependant, certaines personnes, notamment parmi les effectifs de police, s'insurgent contre ces récentes dispositions législatives qui empêchent l'expulsion des étrangers arrivés avant l'âge de dix ans et coupables de petits délits. L'État est mis en cause par une partie de l'opinion publique pour son laxisme, laissant dériver les jeunes délinquants et l'installation de zones de non-droit, ce qui conduit Gaston Defferre, alors Ministre de l'intérieur, à renforcer les contrôles de police. La haine s'installe et la pression s'accroît entre jeunes et forces de l'ordre. Outre ces tensions, un fort sentiment d'injustice et d'inégalité se conjuguent aux difficultés économiques du début des années 1980 et vont être à la source d'émeutes qui soudainement posent au grand jour la réalité de ces quartiers des banlieues des années 1960.

*« Les premiers grands conflits des banlieues, les rodéos, et les oppositions entre jeunes et forces de l'ordre au début des années 1980 ont été les accélérateurs de ces processus. **Les mamans, dubitatives, regardaient les jeunes agir, sans colère, sans fierté, sans vraiment comprendre.** Les élus, pas encore tout à fait présents, et surtout les organismes HLM, cherchaient maladroitement la bonne réaction face à cette forte concentration d'immigrés qui générait de sourdes mais profondes peurs. **À cette époque, la France ne connaissait pas, ne voulait pas connaître les étrangers, surtout pas les jeunes beurs. On ne les voyait pas encore. La marche des banlieues a été l'occasion de les rendre visibles à la France, même si ce n'était pas encore les BBB de 1998 !** »*

Extrait de l'interview de Lotfi Debbeche, chargé de mission habitat à la Direction Générale au Développement Urbain du Grand Lyon, millenaire3.com, juin 2008

De la discrimination à l'embauche à un important chômage des jeunes

En 1983, les fermetures d'usines et leurs lots de licenciements impactent fortement le quartier. Le taux de chômage des jeunes explose et dépasse les 40%. Ces difficultés et ce sentiment d'injustice vont entraîner un nouveau mouvement de révolte qui va s'exprimer à travers des gestes de vandalisme sur les bâtiments publics, des incendies de voitures et des affrontements avec les forces de l'ordre.

*« Les Minguettes, à cette époque, n'étaient pas un quartier populaire classique, ce n'était pas le monde ouvrier français. Beaucoup d'habitants avaient connu la guerre. Harkis ou militants du FLN, ils avaient participé à de violentes luttes et se retrouvaient fermés à la Société Française. Les fils de militants et les fils de harkis ont été victimes d'injustices terribles. C'est un point particulièrement important. Plus que négligés, les fils de harkis ont été, eux, leurs pères et leurs familles, totalement méprisés. Alors, puisque l'on était tous traité de la même façon, on a effacé les combats des parents pour en conduire un nouveau. **Ça ne pouvait pas se passer autrement. Le mépris, le racisme mais aussi les problèmes de travail, l'insuffisance de services et la dégradation des logements sont à la source de ces tensions.** »*

Extrait de l'interview de Fawzia Meknache, médecin, militante au début des années 1980. Juin 2008, millenaire3.com

On assiste également à cette époque à une surenchère raciste et sécuritaire qui fait le lit du Front national. Le décès d'Habib Grimzi, jeté d'un train par trois postulants légionnaires, et celui de Toufik, un garçon de 9 ans, qui trouve la mort sous le feu d'un habitant excédé à la Courneuve en sont les plus fortes illustrations.

*« La Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 ne prétendait pas pouvoir régler tous les problèmes. Elle a d'abord été **un cri contre les morts violentes de jeunes qui se sont multipliées** au début des années 1980. Dans les deux ans qui ont suivi, des améliorations se sont produites à ce sujet, grâce aux directives qui ont fini par être données aux Parquets et qui ont abouti à de vraies condamnations de personnes responsables "d'arabicides". »*

Extrait, Forum du 15/11/2006 avec Christian Delorme, prêtre au diocèse de Lyon, initiateur de la Marche pour l'égalité des droits et contre le racisme en 1983, forums.nouvelobs.com

La révolte cède la place à l'espoir

Ces tensions, dont les « étés chauds » de 1981 et 1983 allaient être révélateurs, ne cessaient de s'accroître. Cependant, les expressions violentes allaient toutefois trouver un moyen de revendication pacifique et collectif à travers la marche pour l'égalité.

En toile de fond, des associations militantes pour les droits de l'homme

Jean Costil est pasteur, mais il a été également le Président de la CIMADE, une association dont la vocation est de manifester une solidarité active avec ceux qui souffrent, qui sont opprimés et exploités et d'assurer leur défense, quelles que soient leur nationalité, leur position politique ou religieuse.

La CIMADE a été fondée en 1939 au sein des mouvements de jeunesse protestants pour soutenir les "évacués" de l'Alsace-Lorraine fuyant l'avancée nazie. De cette première mission elle a conservé son nom (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Evacués), mais aussi un lien avec le monde protestant et surtout une fidélité aux valeurs et aux engagements de ses fondateurs. Après la guerre, la CIMADE a conduit de nombreux combats. Après s'être engagée auprès des juifs menacés, elle a œuvré pour la réconciliation franco-allemande, puis s'est impliquée auprès des peuples du Sud en lutte pour l'indépendance et la décolonisation.

À partir de la fin des années 70, la Cimade, particulièrement active dans la région lyonnaise, s'implique de plus en plus en réaction aux projets de loi réduisant les droits des immigrés. En 1981, elle est donc particulièrement impliquée dans le combat contre la double peine, et la grève de la faim que Jean Costil va entamer avec Christian Delorme et Hamid Boukhrouma est une suite concrète de cet engagement. Ainsi, au début des années 1980, la CIMADE est très présente aux Minguettes, résolument aux côtés des immigrés et de leurs enfants, et Jean Costil bénéficiera d'une légitime influence auprès des jeunes grâce à cette présence militante.

« Qu'est-ce qui a permis qu'une telle mobilisation pacifique soit possible ?

*Avec le recul, je pense que c'est parce qu'il existait un réseau composé de personnes impliquées dans le CIL, d'enseignants, d'acteurs associatifs des centres sociaux, de la MJC, de nombreuses associations et d'amicales, de la notre, la SLEA, et bien sûr des personnalités comme Christian Delorme et Jean Costil. Ce réseau constituait un tissu social qui travaillait dans un même élan pour améliorer le quotidien, dans un même esprit de respect des habitants quelles que soient leur nationalité ou leur classe sociale et dans un même souci de lutte pour plus d'égalité et de justice. La marche est l'élément pacifique le plus visible, donc celui qui reste dans les mémoires. Mais en fait, chaque acteur contribuait à la mise en place d'actions qui convergeaient toutes vers cet objectif d'agir en faveur des publics fragilisés dans un souci d'égalité. **L'accès à la culture, à l'éducation, aux loisirs, à l'emploi et plus globalement aux droits, et notamment à celui de vivre dignement, étaient tout simplement ce qui guidait l'action quotidienne de l'ensemble des professionnels et des militants qui souvent étaient les mêmes personnes.** »*

Extrait de l'interview de Bernard Ducoeur, éducateur de prévention aux Minguettes, au début des années 1980.

L'implication de la CIMADE n'est pas isolée. D'autres associations comme l'ALPIL ou Economie et humanisme, ou encore le GSU (Groupe de Sociologie Urbaine) et certains syndicats sont particulièrement impliqués dans la question du logement et la défense des droits des immigrés. Ces mouvements majoritairement issus du catholicisme social lyonnais vont contribuer à créer une revendication construite et constructive.

Le père du Prado, Christian Delorme s'inscrit aussi pleinement dans cette mouvance. Très impliqué dans le dialogue inter-religieux, il n'a eu de cesse d'orienter son action vers les plus pauvres et victimes d'injustices. C'est donc tout naturellement que ces deux grandes personnalités, Jean Costil et Christian Delorme, vont inciter les jeunes à porter haut et fort leurs revendications mais sous une forme pacifique.

« Je me sens solidaire des exclus, et cette solidarité s'enracine sans doute dans le fait que, enfant sans père, j'ai moi-même fait l'expérience de la différence et d'un monde qui ne savait pas m'accueillir. Mais, j'ai aussi voulu rester fidèle au message de Martin Luther King et de Gandhi, que j'ai appris à connaître grâce à Lanza del Vasto. **Après le Christ, Martin Luther King et Gandhi sont devenus, dès mon adolescence, les phares de ma vie.**

Luther King est pour moi cet homme tout pétri de l'Évangile et tout habité des lettres de saint Paul, qui a compris que le message chrétien n'invite pas seulement à travailler à la conversion du cœur des hommes, mais aussi des structures de la société. Gandhi est celui qui a mis en œuvre une vraie stratégie non violente de libération concrète de son peuple.

La non-violence, c'est d'abord une attitude du cœur, et secondairement des méthodes d'action. Croire à l'Évangile, c'est se battre de manière non violente pour la justice et le respect de l'autre. Dès l'enfance, le Maghrébin a représenté pour moi la figure du bafoué, de l'opprimé, du banni, de l'exclu dont parle l'Évangile. Mes engagements sur le terrain de l'immigration et des banlieues sont tous liés à des rencontres, des affections, qui m'ont rendu encore plus insupportables les situations d'injustice. »

Interview de Christian Delorme du 12 janvier 2007, journal La-Croix,
« Le Prado est ma famille spirituelle » Propos recueilli par Martine DE SAUTO et Bernard JOUANNO

2. « La France, c'est comme une Mobylette, pour avancer, il faut du mélange. »

C'est sur cette revendication de valorisation des différences que Toumi Djäïda, Christian Delorme et le pasteur Jean Costil lancent la longue Marche pour l'égalité. La reconnaissance du peuple français issu de l'immigration est en marche.

« **L'idée séduit d'emblée les jeunes, qui veulent démarrer la Marche sans attendre.** Christian Delorme leur demande un peu de patience. Une initiative d'une telle ampleur, ça s'organise. Les jeunes acceptent à contrecœur et délèguent l'organisation à la Cimade de Lyon, ainsi qu'au MAN (Mouvement pour une alternative non-violente). Christian Delorme et Jean Costil obtiennent **l'appui des réseaux chrétiens, humanistes et antiracistes** qui avaient permis, en avril 1981, à leur grève de la faim contre les expulsions d'aboutir. Le soutien des protestants, bien représentés au gouvernement, sera aussi particulièrement important pour la suite. »

Extrait de l'article de Mogniss H. Abdallah, Agence IM'média « 1983 : La marche pour l'égalité »

I have a dream...

Cette mobilisation s'est faite sans accompagnement des élus locaux, ni des grandes associations d'éducation populaire, ni des syndicats. Elle a même plutôt surpris l'ensemble des acteurs politiques, associatifs et institutionnels. Elle n'a pu exister que grâce à la mobilisation de jeunes du quartier et l'intelligence d'hommes comme Jean Costil et Christian Delorme qui ont su suggérer aux jeunes de canaliser leurs revendications dans une marche pacifique à l'exemple de celles de Gandhi ou de Martin Luther King.

« Cette marche s'est faite sans nous. Nous n'avons soutenu l'initiative que lorsqu'elle a pris de l'ampleur et bénéficié d'une opinion favorable dans les médias, quelques jours avant son arrivée à Paris. Il faut dire qu'au sein du PC du Rhône, cette marche suscitait de grands débats et qu'au bureau central à Paris, le débat était impossible.

Fallait-il ou non soutenir cette marche ?

Fallait-il tendre la main à cette jeunesse ?

*En fait, nous étions sur la défensive. Nous étions coincés dans le triptyque jeunes = délinquance = immigrés. Aussi, les relations avec les acteurs de la marche, et notamment Christian Delorme ou Jean Costil, étaient plus que distantes, tendues. On considérait qu'ils défendaient des causes indéfendables. De plus, nous avons très mal vécu la grève de la faim de Christian Delorme. Nous la percevions comme une action contre la municipalité. Je me souviens, lors de la venue de Marcel Trillat, le 17 ou 18 juillet 1981, pour le journal d'Antenne2 : le Maire, contraint, s'est effectivement rendu dans un des quartiers des Minguettes pour une rencontre avec des jeunes organisée pour l'occasion, mais il est très vite reparti. **Il ne supportait pas de devoir débattre avec cette jeunesse qu'il jugeait probablement responsable de la dégradation du quartier, et de l'échec de son projet de ZUP des Minguettes.** »*

Extrait de l'interview d'André Gerin, Député Maire de Vénissieux, août 2008, millenaire3.com

RDV à Marseille le 15 octobre 1983

C'est de Marseille, là où leurs parents ont débarqué du bateau, que le 15 octobre 1983 quelques jeunes de banlieues entament le parcours jusqu'à Paris où ils vont réclamer la reconnaissance du pays.

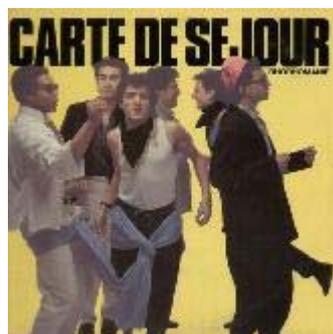
« Pas vraiment le moral ce lycéen. On est le 15 octobre 1983 et il se retrouve tout seul, pour accueillir les « marcheurs de l'égalité ». Ils sont partis de Marseille. Salon est leur première étape. Une poignée de jeunes d'origine maghrébine. Français pour la plupart. Jeans, blousons, foulards palestiniens et de bonnes baskets pour entamer cette longue marche, version deuxième génération d'une nouvelle immigration en quête de reconnaissance. L'exclusion plante ses balises. Les premiers kilomètres de bitume, ils les avalent sans trop se faire remarquer. **On les regarde comme des zombies. On se demande ce que peut bien vouloir dire le mot « beur ».** On cherche. « Est-ce parce que certains en mettent dans le couscous ? » **ironise Coluche dans son chmilblik.** Mais eux ne rigolent pas. Ils marchent, parlent, expliquent, arpentent les cités, rencontrent les associations, secouent les rares élus qui les reçoivent, et plantent le mot égalité sur le terrain du racisme. »

Extrait de l'article « Dix ans après leur première marche, les Beurs veulent toujours l'égalité »
De Gilles Smadja paru dans L'Humanité le 3 décembre 1993

1000 kilomètres au rythme de « Douce France » revisitée par le groupe rock lyonnais « Carte de séjour » : tout un symbole !

Les marcheurs vont parcourir mille kilomètres en fredonnant « Douce France » de Charles Trenet qu'avait reprise à sa façon le groupe des années 1980 de rock-raï français et lyonnais, « Carte de séjour ».

Le groupe avait été créé en 1978 par les frères Amini et Djamel Dif et, trois ans plus tard, il fut rejoint par Rachid Taha puis Jérôme Savy. Il réalisa sa dernière tournée en 1989 en Allemagne alors que tombe le mur de Berlin... « Carte de séjour », un groupe métissé avant tout de musiciens, totalement en phase avec ce que vivaient les jeunes des banlieues et partageant cette volonté de revendication de justice et d'équité sera très vite repéré et considéré par les médias comme un porte-parole du mouvement beurs. En 1986, ils vont avec le soutien de Jack Lang, alors ministre de la culture, distribuer le single « Douce France » dans les travées de l'Assemblée Nationale à chaque député français. Et Charles Trenet lui-même s'associera à la distribution !



Pochette du disque

- >> Le clip « Douce France » de Carte de séjour : devant un mur saturé de graffitis des jeunes issus de l'immigration défilent en portant des tee-shirts ornés du drapeau Français :

<http://fr.truveo.com/Douce-france-Rachid-Taha/id/2305843010190466682>

Extrait des paroles de Douce France

*...Il revient à ma mémoire, des souvenirs familiers
Je revois ma blouse noire, lorsque j'étais écolier
Sur le chemin de l'école, je chantais à pleine voix
Des romances sans paroles, vieilles chansons d'autrefois*

Douce France, cher pays de mon enfance

Bercée de tendre insouciance

Je t'ai gardée dans mon coeur

Mon village, au clocher, aux maisons sages

Où les enfants de mon âge ont partagé mon bonheur

Oui je t'aime et je te donne ce poème

Oui je t'aime, dans la joie ou la douleur

J'ai connu des paysages et des soleils merveilleux

Au cours de lointains voyages, tout là-bas, sous d'autres cieux

Mais combien je leur préfère, mon ciel bleu, mon horizon

Ma grande route et ma rivière, ma prairie et ma maison...

100 000 personnes à Paris toujours aux rythmes de « Carte de séjour »

D'étape en étape le cortège grossit, d'une trentaine de personnes à Marseille, ils sont plus de mille à Lyon et lorsqu'ils arrivent à Paris, on compte dans le défilé d'arrivée sur la capitale, près de 100 000 personnes. Des jeunes et moins jeunes, des filles et des garçons, des étrangers, des jeunes issus de l'immigration, des harkis, des militants associatifs et syndicaux et des individus qui tout simplement se sentent concernés se regroupent pour dire qu'ils souhaitent vivre dans une société plus juste et plus égalitaire.

Un 3 décembre à l'Élysée

*« « **Personne n'est de trop en France** », la fameuse phrase du Président Mitterrand prenait une résonance toute particulière. L'école allait conduire à l'égalité, à diplôme égal, on aurait les mêmes chances. »*

Extrait de l'interview de Yaya Camara,
militant de la marche pour l'égalité. Septembre 2008, millenaire3.com

À chaque étape, si l'organisation est assurée par des associations bien structurées, les marcheurs gardent la parole pour éviter toute récupération. Leur souhait profond est de transmettre un message de fraternité, valeur essentielle de la République.

« Je pouvais enfin être moi sans m'amputer de mes origines. Je pouvais réunir les différentes facettes de ma personnalité, être femme, arabe, élevée en banlieue et dans la mouvance militante et intellectuelle que je côtoyais à Lyon 2. Peut-être comme les femmes militantes communistes quand elles ont découvert les mouvements féministes, je pouvais enfin militer sans laisser une partie de moi-même. C'est une question d'intégrité. **Les habitants des banlieues, et donc des Minguettes, partageaient un fort sentiment de rejet de la société. À travers ces mobilisations, enfin, nous avons le droit à la parole, la possibilité d'occuper l'espace médiatique, l'impression d'être vus, d'être nous-mêmes et de pouvoir prendre notre destin en main. Nous retrouvons un sentiment de fierté. Et ce sentiment est resté, il n'a pas disparu. Il a fait naître une nouvelle forme de racisme toujours faite de mépris, mais aussi de peur, une peur qui force le respect, et de fait un respect qui a le mérite d'exister.** »

Extrait de l'interview de Fawzia Meknache, médecin, militante au début des années 1980. Juin 2008, millenaire3.com

Le 3 décembre 1983, François Mitterrand reçoit une délégation à l'Élysée et annonce la création de la carte de séjour de dix ans. En prenant en compte l'insécurité vécue par de nombreuses familles immigrées, le Président de la République témoigne ainsi une reconnaissance de la France depuis longtemps attendue.

« **On ne saurait oublier que c'est la Marche pour l'égalité qui a obtenu l'institution d'un titre unique de séjour de dix ans pour la grande majorité des étrangers, ce qui a changé l'existence de plusieurs millions d'entre eux.** »

Extrait, Forum du 15/11/2006 avec Christian Delorme, prêtre au diocèse de Lyon, initiateur de la Marche pour l'égalité des droits et contre le racisme en 1983, forums.nouvelobs.com

Ainsi, les « Zupiens » des Minguettes, qui pourtant étaient une ZUP apparemment comme les autres, ont su se distinguer en révélant à la France la vie quotidienne des banlieues, dire haut et fort leur espoir et leur envie d'intégration et obtenir des garanties du chef de l'Etat pour une vie meilleure.

« **Le rêve fou de quelques beurs obscurs et méprisés se transforme en formidable fête républicaine dont ils sont les héros. La « génération beur » vient-elle de naître ? Ils auraient tellement aimé le croire. Jamais les filles et fils issus de l'immigration ne retrouveront pareil souffle.** »

Robert Marmoz, Le Nouvel Observateur, 2003.

>> [Toumi Djaidja](#) : MIDI 2 - A2 - 25/12/1984 - 00h01m42s
INA – Institut national de l'audiovisuel

« Les jeunes issus de l'immigration et des quartiers, encouragés par un sentiment de reconnaissance publique, s'engagent plus avant dans l'action citoyenne avec l'espoir de pouvoir changer leurs conditions de vie sur le terrain. Certains y donneront un prolongement politique. Mais, face aux dures réalités sociales, qui tendent à s'aggraver, beaucoup déchantent assez vite, et le mouvement associatif se déchire entre de multiples courants. Les acteurs de 1983 et des marches suivantes (Convergence 84, Troisième marche,...), puis les générations suivantes se demanderont même à quoi tout cela aura-t-il bien servi ?

Avec les désillusions, la mémoire de la Marche s'estompe dans les esprits, comme un rêve sans lendemain. De nouvelles associations nationales, comme SOS Racisme ou France Plus, fortement appuyées par les institutions, attirent l'attention publique et se substituent progressivement aux associations directement liées à la dynamique de la Marche.

Il n'en reste pas moins que la Marche demeure une référence obligée dans l'histoire de la lutte contre les discriminations dans ce pays. Elle fait figure de tournant, de moment fondateur pour le passage du statut d'immigré étranger à celui de citoyen. »

Extrait de l'article de Mognis ABDALLAH, « La Marche, une référence obligée », paru sur le site de l'association ici et là- bas : www.icietlabas.lautre.net, mis en ligne le 30 octobre 2006

III. Les Minguettes du début des années 1980 ou l'occasion de l'invention de la politique de la ville

1. L'État se doit de réagir : l'émergence de nouvelles formes d'intervention publique

Les étés chauds des Minguettes de 1981 et de 1983, comme la grève de la faim contre la double peine, puis la Marche pour l'égalité, ont conduit à la genèse d'un nouveau raisonnement en matière d'action sociale et urbaine propre à la politique de la ville telle qu'on la définit aujourd'hui. La prise de conscience du malaise des banlieues, qu'inscrivent dans l'espace public les jeunes des cités se livrant à des rodéos de voitures volées et s'opposant aux forces de l'ordre de façon violente, les revendications de reconnaissance exprimées à travers la Marche pour l'égalité ainsi que la progression constante et massive de la vacance des logements sociaux, vont favoriser l'émergence de nouvelles formes d'intervention de l'État dans l'espace urbain.

À l'occasion de ces incidents, l'ensemble du pays découvre l'existence de ces cités à l'abandon tandis que la puissance publique prend acte de la faillite de ses services (école, formation, culture, logement...) inaptes à l'insertion des jeunes en banlieues. Comme le souligne Virginie Linhart dans un article « Des Minguettes à Vaulx-en-Velin : les réponses des pouvoirs publics aux violences urbaines », paru en 1992 dans Cultures & Conflits « *Le changement de majorité intervenu en mai 1981, conjugué au constat d'échec et au sentiment d'urgence, a favorisé la mise en place d'une politique innovante laissant une large place à l'expérimentation.* » Ces premiers événements contribuent, le changement politique de 1981 aidant, à un réexamen de l'intervention de l'Etat.

Reconnaître la particularité des territoires et construire une intervention publique globale et contractuelle

L'Etat, qui conduisait jusqu'alors des politiques nationales sans vraiment prendre en compte les contextes particuliers de leur application, va désormais considérer les problématiques propres à ces grands quartiers d'habitat social et décider de réponses spécifiques.

L'État, qui jusqu'alors pensait et appliquait ses politiques plutôt indépendamment les unes des autres, va impulser une approche globale et transversale à la fois dans l'analyse de ce qui se joue sur ces territoires mais aussi dans l'action.

Enfin, l'Etat va non seulement solliciter les collectivités locales, mais aussi placer ces nouvelles politiques d'intervention publiques directement sous l'autorité des Maires et ce à travers des conventions contractuelles pluriannuelles.

Ainsi, les notions de contrat et de partenariat, d'approche globale et transversale, de réponses différenciées selon les territoires vont désormais qualifier l'intervention publique : c'est une révolution !

Ces nouveaux principes d'intervention vont se concrétiser dans les différents dispositifs qui vont progressivement se mettre en place et, en se complétant, devoir apporter une réponse globale et d'importance à ces territoires qui méritent une intervention publique renforcée.

Le développement social des quartiers - DSQ

La première procédure « habitat et vie sociale » (HVS) a contribué à préparer l'évolution de l'approche institutionnelle des problématiques spécifiques aux grands ensembles. Le groupe de réflexion Interministériel «habitat et vie sociale» institué en 1973 avait pour vocation d'étudier les moyens d'amélioration du logement et des services collectifs dans les grands ensembles qui présentaient des signes de dégradation physique, sociale et culturelle. Il a permis, en 1977, le lancement du programme HVS et par la même, la réalisation d'une cinquantaine d'opérations de réhabilitation des cités HLM. L'évaluation de ces premières procédures en faveur de la requalification de ces quartiers a participé à faire évoluer les modes d'appréhension de l'action publique. Elles ont notamment permis de souligner l'intérêt de conduire des actions tant sur le plan bâti que sur celui des politiques sociales. Ainsi, le 28 octobre 1981, le Premier ministre, Pierre Mauroy, annonce aux Assises de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'habitation à loyer modéré, la création d'une Commission nationale pour le développement social des quartiers (CNDSQ), chargée de traiter les questions relatives à l'habitat social.

Octobre 1981 : création de la CNDSQ (Commission nationale pour le développement social des quartiers), instituée par le **Conseil des ministres du 23 décembre 1981** après avoir été annoncée par Pierre MAUROY (La CNDSQ ne sera consacrée par décret qu'en 1986 : décret n°86-163 du 6 février 1986)
« *La commission a pour mission, dans le cadre des contrats de plan Etat-Région pour le développement social des quartiers en difficulté, d'étudier et de proposer au gouvernement les actions de toutes natures propres à prévenir des dégradations physiques et sociales de ces quartiers.*
À ce titre, elle suit l'évolution de la situation sociale de ces quartiers. Elle propose aux pouvoirs publics les mesures de toutes natures propres à prévenir leur dégradation physique et sociale. Elle contribue à l'information et à la sensibilisation de l'opinion sur ces problèmes. Elle suscite les études et recherches qu'elle juge nécessaires et reçoit sur sa demande communication des études et recherches réalisées par les administrations. »

La CNDSQ reprend les idées HVS et les expérimente sur 16 quartiers d'habitat dégradé (quartiers-test). Ils passent rapidement à 23. Ces quartiers en difficulté, repérés comme tels dans les années 70, sont restés les mêmes.

Parallèlement et dans la précipitation, des opérations anti-été chaud sont mises en place. Elles visent à proposer aux jeunes des quartiers de sortir des quartiers pour vivre des expériences positives de socialisation et lient loisirs, formation et insertion. Ces opérations participent aussi à apaiser les quartiers durant l'été. Elles se structureront en devenant des « opérations prévention été » puis VVV, « Ville Vie Vacances ».

>> [Insécurité : Vénissieux](#) : C'EST LA VIE - A2 - 22/11/1982 - 00h08m17s
INA – Institut national de l'audiovisuel

Donner plus à ceux qui en ont le plus besoin

De son côté, Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, détermine, à partir de 1982, des zones d'éducation prioritaires (ZEP) qui reçoivent des moyens supplémentaires dans le but de surmonter les handicaps scolaires des enfants résidant dans les quartiers en difficulté. En effet, désormais dans les zones où les conditions sociales constituent un facteur de risque pour la réussite scolaire, les ZEP organisent le regroupement de plusieurs établissements scolaires (écoles, collèges et lycées). Les équipes pédagogiques mettent en place un projet de zone cohérent et disposent, pour le réaliser, de moyens spécifiques. Ce projet doit s'intégrer aux autres politiques menées en direction des quartiers en difficulté. C'est probablement un des changements les plus importants qu'ait connu l'Éducation Nationale qui désormais introduit officiellement une hiérarchie dans ses établissements et une différenciation dans ses modes d'enseignement. Elle rompt ainsi avec l'égalitarisme traditionnel du système éducatif français. Par ailleurs, à travers les ZEP, l'Éducation nationale va engager résolument son action dans un cadre interministériel et ainsi collaborer avec d'autres ministères : Affaires sociales, Santé et Ville, Intérieur et Aménagement du territoire, Justice, Culture, Jeunesse et Sports. À l'occasion des ZEP, l'Éducation nationale va également redéfinir son partenariat avec les collectivités locales qui progressivement vont prendre de plus en plus de responsabilités dans le domaine éducatif. Elles vont en effet progressivement s'engager bien au-delà des bâtiments et de la restauration scolaire, sur des actions para et péri scolaires et notamment sur l'accompagnement scolaire.

1983 : la politique de la ville devient une réalité

Après les premières mesures prises en 1981, les opérations anti-été chaud, la Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers (CNDSQ) et les Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP), une réflexion d'ensemble est lancée avec la tenue d'États généraux de la ville et la mission confiée à Hubert Dubedout, maire de Grenoble, qui remet, en 1983, son rapport *Ensemble, refaire la ville*. Un programme de " Développement Social des Quartiers " est défini et se base sur la réhabilitation des grands ensembles dans les 23 quartiers prioritaires repérés par la CNDSQ. Sa conduite est centrée sur une relation entre l'État et la commune intéressée ; elle prévoit un débat relatif aux objectifs et moyens avec les populations concernées ainsi qu'un suivi concerté de la réalisation. L'ambition ne s'attache donc plus seulement au réaménagement du cadre bâti, mais inclut une dimension socio-économique, visant au rétablissement, là où localement elles se dégradent, des conditions de vie dont bénéficie, ailleurs, tout citoyen ordinaire. Dans le même temps, naissent des conventions Etat-villes sur la prévention de la délinquance pour tenter de fédérer les actions engagées en ce domaine tant par différents ministères (Intérieur, Justice, Affaires sociales) que par les collectivités territoriales. Sous l'impulsion de Gilbert Bonnemaïson, maire d'Épinay-sur-Seine, des structures souples - les conseils communaux et départementaux de prévention de la délinquance (CCPD et CDPD) - que couronne une Commission des maires de France sur la sécurité, sont installés dans l'optique de favoriser le rapprochement de ces acteurs. Supervisés par le Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), ces conseils relayent très vite le ministère de la Jeunesse pour l'organisation des opérations anti-été chaud qui prennent, à partir de 1984-1985, le nom d'opérations prévention été (OPE), avant de se banaliser et de se fondre peu à peu dans l'animation des quartiers.

Par ailleurs, d'autres politiques thématiques sont mises en œuvre par différents ministères à l'exemple de la lutte contre la toxicomanie, les politiques d'insertion, d'emploi, ou de soutien aux familles. En novembre 1983, la mission Banlieues 89 est créée sous la direction de deux architectes, Roland Castro et Michel Cantal-Dupart avec l'idée que l'esthétique ne doit pas être absente des banlieues, même les plus pauvres. Des contrats Banlieues 89 sont signés entre les communes et l'État pour des projets (une centaine au total) portant sur le désenclavement des banlieues, en particulier par l'aménagement d'espaces publics et le décroisement des quartiers dans la ville. (Sources : Archives nationales Centre des Archives Contemporaines, politique de la ville)

« Pour l'opération en centre-ville, nous avons travaillé avec Roland Castro, qui est venu à plusieurs reprises à Oullins, dans le cadre du dispositif « Banlieues 89 ». L'ambition affichée de la mission « Banlieues 89 », lancée sous la houlette des architectes Roland Castro et Michel Cantal-Dupart, était de prendre, chaque fois que possible, le contre-pied des options radicales et traumatisantes que sont les destructions. Plutôt qu'"éradiquer", ils entendaient recomposer, restructurer, recoudre... Ainsi, « Banlieues 89 » s'articulait autour de deux principes, celui de faire la Ville en Banlieue et celui de "remodeler" le tissu urbain. Ce sont ces principes que nous avons mis en œuvre à Oullins, à travers une excellente collaboration entre la mission « Banlieues 89 », la Communauté urbaine et la Ville d'Oullins. »

Extrait de l'interview de Roland Bernard, député du Rhône puis sénateur et maire d'Oullins de 1977 à 1990, septembre 2008, millenaire3.com

2. Avec les Minguettes, la Communauté urbaine apprend la nécessaire solidarité d'agglomération

À la fin des années 1970, c'est l'époque où sous l'impulsion de Francisque Collomb, et de son équipe (Jean Rigaud, Jacques Moulinier...), mais aussi de Jean Frébault et de Jean Pierre Aldeguer, respectivement directeur et directeur adjoint de l'Agence d'urbanisme, la Communauté urbaine passe d'une approche essentiellement technique d'aménagement à une politique de développement urbain. Dans un article autobiographique « Urbaniste de traverse » publiée en 2006 dans le Grand Prix de l'urbanisme, Jean Frébault revient sur les années 1978-1988 lorsqu'il était directeur de l'agence d'urbanisme. Il évoque la volonté politique d'alors, de tourner la page de la période « Louis Pradel » (réputé maire bétonneur) et d'engager une politique urbaine davantage tournée vers les attentes qualitatives, la concertation et l'ouverture à la société civile, de transformer la ville existante, d'affirmer progressivement la vocation métropolitaine de Lyon. Il souligne les chantiers révélateurs de cette évolution : la planification et la coordination des politiques d'habitat, de transports, d'urbanisme commercial, de trame verte et bleue, la transformation de la ville et les grands projets, les technopôles, mais aussi l'investissement sur l'habitat social et la politique de la ville, et notamment sur les banlieues en difficulté, les Minguettes et Vaux-en-Velin.

« À sa création en 1969, la communauté urbaine s'investit moyennement dans ces grands ensembles. Il faut se souvenir qu'à l'époque, nous n'étions pas dans des dynamiques de projets mais dans des logiques d'aménagement. Le plus souvent les mandats d'aménagement étaient confiés à la SERL (Société d'Équipement de la Région Lyonnaise). Dans un premier temps, « on » aménage, équipe, construit, et livre par centaines des logements confortables aussitôt occupés. (...) Les choses ont changé progressivement avec le mandat de 1977, l'arrivée d'une nouvelle génération d'élus et la création de l'Agence d'urbanisme, voulue par Jean Rigaud. De nouvelles relations entre élus et techniciens se sont nouées, de nouvelles approches ont été mises en œuvre. « On » commence alors à penser qualitativement à la ville et plus uniquement à l'accompagnement de la croissance démographique et aux infrastructures. (...) À l'occasion des dysfonctionnements dont la « crise » des Minguettes est le révélateur, elle lance les premières actions correctives au nom d'une solidarité d'agglomération nécessaire. C'est alors que la Communauté urbaine est passée d'une logique d'aménagement et d'équipement du territoire aux prémices d'un **projet d'agglomération solidaire. »**

Extrait de l'interview de Bruno Voisin, Sociologue à l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon, août 2008, millenaire3.com

Les prémices de la politique de la Ville dans l'agglomération lyonnaise

Dès 1977, les organismes HLM avaient alerté les élus sur la dégradation de la situation et la vacance des logements qui atteignait un tiers du parc constitué de 7 271 logements sociaux aux Minguettes. On comptait déjà près de 1 200 logements vacants en 1979, et on en dénombrait plus du double en mars 1985 (2 433).

Évolution de la vacance dans le parc HLM de Vénissieux

Années	Nombre de logements HLM vacants
Décembre 1979	1 182
Décembre 1980	1 449
Décembre 1981	1 888
Décembre 1982	2 202
Septembre 1983	2 147
Mars 1985	2 433

Source : La vacance. CREPAH-Lyon pour le compte d'A.G.E.L.M

Très vite, Jean François Rajon, directeur de Logirel avait même évoqué l'hypothèse de démolition. De leur côté, les élus de la Ville de Vénissieux en appelaient à la responsabilité de l'État, et demandaient à ce que les équipements prévus dans le projet initial de la ZUP soient enfin réalisés, et que l'État renforce ses moyens dans les domaines de sa compétence, et notamment en matière d'éducation et de sécurité. La gravité de la situation avait conduit l'État, la Communauté urbaine, à travers l'Agence d'urbanisme, les organismes gestionnaires et les élus municipaux à lancer les premières études pour constituer un dossier HVS (Habitat Vie Sociale).

Le 17 décembre 1979, les élus communautaires délibèrent sur le pré dossier HVS qui constituait la première partie du dossier HVS, et notamment sur l'élaboration d'un diagnostic et de propositions d'intervention. C'était la première fois qu'un dossier de ce type était présenté en Assemblée. Le rapport présentait au Conseil la procédure HVS comme la nouvelle forme d'intervention en faveur du tissu urbain existant, promu par le Groupe Interministériel HVS dont la mission était de conduire des opérations d'amélioration du logement et des services collectifs dans les grands ensembles présentant des signes de dégradation physique, sociale et culturelle. Au plan local, un groupe administratif départemental (composé de représentants de la DDE, de la DASS, de la DDDJS et du TPG) était chargé d'assurer la coordination de l'action administrative sous la présidence du Préfet. L'attention des élus était particulièrement attirée sur le fait qu'il s'agissait vraiment d'une nouvelle forme d'intervention.

*« Il ne s'agit là ni de rénovation, ni de restauration, ni de réhabilitation, ni même d'OPAH. Il ne s'agit pas, en effet, d'améliorer seulement la qualité des logements ou de remédier à leurs inconvénients, mais aussi de faciliter la régénérescence du tissu social, par une **intervention globale** qui porte, certes sur le confort des logements, mais aussi sur la construction d'équipements et les moyens d'un meilleur fonctionnement des services publics. »*

Présentation du rapport HVS en Conseil de communauté
présidé par Francisque Collomb le 17 décembre 1979

Une dynamique se met alors en place et fait se rencontrer les organismes gestionnaires, les administrations de l'État et les élus de la Communauté et de la Commune. L'approche globale et territoriale et l'inter partenariat, qui sont les principales caractéristiques des différentes politiques de la Ville qui vont se succéder durant une trentaine d'années, s'amorcent ainsi dans l'agglomération lyonnaise.

En 1980, le président Francisque Collomb rend visite au Maire de Vénissieux, Marcel Houël. Cette visite est forte et symbolique : c'est la première fois qu'un Maire de Lyon se rend à Vénissieux !



Tours des Minguettes

Cinquantième anniversaire de l'Office Public d'Habitations à loyer modéré du département du Rhône : 1920-1970. « Les Minguettes », autre grand ensemble tourné vers l'avenir Archives du Grand Lyon

Progressivement, les Minguettes deviennent un dossier d'agglomération

L'échec du projet de la ZUP d'une des communes de l'agglomération et la crise sociale et urbaine qui lui est liée deviennent progressivement une préoccupation des élus de toute l'agglomération. L'expérimentation d'une nouvelle forme d'intervention pour la Communauté urbaine prépare progressivement les élus à envisager autrement le rôle de la collectivité. Le diagnostic pré HVS réalisé par l'Agence d'urbanisme est présenté lors du Conseil de communauté du 18 septembre 1981. Éclairés par ce diagnostic, les élus communautaires sont alors invités à voter un nouveau rapport pour manifester la volonté de la Communauté urbaine de prendre en compte l'ampleur des problèmes posés par la ZUP de Vénissieux au niveau de l'agglomération. La procédure HVS apparaît sous dimensionnée. Seuls des efforts massifs et concertés de l'ensemble des partenaires concernés, soit sur le site lui-même, soit sur le secteur Sud-Est de l'agglomération (emplois, transports, liaisons avec le centre de Vénissieux), peuvent modifier et inverser le processus en cours sur la ZUP. La stratégie proposée dans ce rapport vise alors à élaborer un cadre contractuel particulier entre les différents partenaires, désigné sous le terme de « dossier d'agglomération ».

« À cet effet, je vous demande, d'ores et déjà, d'accepter le principe d'un groupe de Direction composé, notamment, d'élus de la Communauté, de la Commune de Vénissieux et des représentants de tous les organismes appelés à intervenir dans les actions préconisées par le dossier d'agglomération ».

Présentation du rapport HVS en Conseil de communauté
présidé par Francisque Collomb le 18 septembre 1981

Les élus communautaires approuvent le rapport, le dossier des Minguettes devient un dossier communautaire et en 1982, le premier comité de pilotage du dossier d'agglomération se réunit à la mairie de Vénissieux, en présence d'Hubert Dubedout.

La réhabilitation de plus de 600 logements est lancée, ainsi que la création ou l'extension d'une vingtaine d'équipements, l'aménagement d'espaces publics, une assistance aux organismes HLM et une équipe opérationnelle sont mises en place. Trois tours du quartier Monmousseau des Minguettes seront démolies en 1983, soit 192 logements et Logirel lance un programme de réhabilitation du quartier. Ces premières démolitions marquent la concrétisation d'un projet âprement débattu entre les différents partenaires politiques et institutionnels. En 1994, ce seront dix autres tours qui seront démolies. Ce projet de restructuration et de requalification complète des Minguettes est toujours à l'œuvre aujourd'hui, sous la forme d'un GPV - Grand Projet de Ville.

>> [Story Minguettes](#) : MIDI 2 - A2 - 11/10/1994 - 00h09m49s
INA – Institut National de l'Audiovisuel

Vers une approche intercommunale des problématiques liées à l'habitat

Les problématiques posées par l'évolution de la ZUP des Minguettes, largement médiatisées, se posaient également à Vaulx-en-Velin, à Bron, à Rillieux et dans certains quartiers lyonnais à l'exemple de la Duchère ou de Mermoz. Par ailleurs, à Villeurbanne, la démolition de la cité « Olivier de Serres » par Charles Hernu avait déjà suscité de nombreuses réactions et posé au grand jour la question du logement des immigrés. Une approche intercommunale des problématiques liées au logement et une nécessaire solidarité d'agglomération deviennent plus évidentes.

Au cours de l'année 1982, la CPHS (Commission Permanente pour l'Habitat Social), commission créée à l'initiative de l'agence d'urbanisme pour fédérer une dynamique solidaire d'agglomération, se réunit pour la première fois. Soutenue par la Préfecture, elle était constituée comme une émanation locale de la Commission Nationale du Développement Social des Quartiers. Elle rassemblait des élus, des techniciens et professionnels de l'urbanisme, des associations, des personnels administratifs, des gestionnaires de logements sociaux et des travailleurs sociaux. Elle réunissait notamment les associations militantes et présentes dans les quartiers d'habitat social comme le GSU (Groupe de Sociologie Urbaine), Economie et humanisme, l'ALPIL ou encore la CIMADE. La CPHS marque la volonté de construire une véritable politique urbaine et surtout le début de la nécessité de changer d'échelle d'intervention, de passer du communal à l'intercommunal.

Trois objectifs se dégagent de cette première séance, celui de mieux connaître les besoins en logement social sur l'agglomération, celui de faire le point sur les études concernant les immigrés dans l'agglomération et celui d'étudier des propositions concrètes à court terme. Cependant, même si la vocation première de la commission porte sur les questions du logement et du peuplement, et qu'elle met en place des dispositifs de relogement et de mutation, la CPHS évoque aussi les questions éducatives, la mise en place des ZEP et des « opérations anti-été chaud ».

Naissance d'un « milieu lyonnais » sur les questions urbaines, d'immigration et de logement

Dans son rapport de 2007 « Mémoire du renouvellement urbain ou renouvellement des mémoires urbaines ? L'exemple de la cité Olivier de Serres à Villeurbanne et du quartier de Parilly à Bron », Jean Marc Berthet, souligne que cette commission émerge comme un lieu fondateur chez différents interlocuteurs. Sa première formalisation, à travers des rencontres éphémères préalables d'acteurs que l'on retrouvera dans la commission, marque la naissance d'un « milieu lyonnais » sur les questions urbaines, d'immigration et de logement qui est aujourd'hui, remémoré par ses membres comme source de sens ultérieur à la fois d'acculturation des élus locaux à des questions qu'ils découvrent mais aussi d'hybridations des expertises portées par différents acteurs. Ce milieu lyonnais, composé de fortes personnalités issues des associations comme le GSU (Groupe de Sociologie Urbaine), Economie et humanisme, l'ALPIL ou encore la CIMADE, a eu pour particularité de porter une expertise locale forte sur la question du logement des immigrés et d'irriguer ensuite, par une succession de trajectoires professionnelles en évolution et en déplacement, vers d'autres secteurs ou institutions porteuses de ces questions. Ce milieu a largement participé à la construction d'une sociologie urbaine lyonnaise liée aux bureaux d'études, détachée de l'université, non rattachée au CNRS, errante d'un point de vue institutionnel, mais qui n'est pourtant pas rien dans l'histoire des politiques publiques de l'agglomération lyonnaise.

La Communauté urbaine s'engage dans les premiers contrats pour le Développement Social des quartiers

C'est à cette époque, en 1982, que Bruno Voisin est recruté à l'Agence d'urbanisme. Il connaît bien les Minguettes. Il a en effet déjà travaillé sur les diagnostics et le pré-dossier HVS des Minguettes lorsqu'il était chargé d'études au GSU. Il connaît aussi très bien ce milieu militant lyonnais qui porte un regard éclairé sur les questions du logement et de la situation des immigrés dans l'agglomération. Avec des personnalités comme Jean Pierre Aldeguer, alors directeur adjoint de l'Agence d'urbanisme (avant d'être directeur d'Habitat et Humanisme), ils vont faciliter des prises de conscience, des réflexions et des rencontres entre les élus, les techniciens et les militants associatifs. Bousculée dans ses modes de penser par l'Agence d'urbanisme, la Communauté urbaine va progressivement prendre en compte ces nouveaux points de vue.

À la demande des élus des différentes communes, Bruno Voisin lance des diagnostics de quartiers sur la Duchère, les Etats-Unis, Mermoz et Rillieux. Ces quartiers feront l'objet de convention de plan en 1986.

Plus précisément à Lyon, la première convention pour « la mise en valeur et le développement social des quartiers Mermoz, Etats-Unis et Duchère » est signée en juillet 1986. La priorité de cette première convention avec l'Etat porte sur la réhabilitation des logements et la requalification des espaces extérieurs ainsi que sur l'élaboration d'actions dans le domaine social. Une première équipe composée d'un chef de projet et d'un agent de développement est mise en place pour, sur les trois quartiers, lancer les premières réunions de concertation, notamment sur les réhabilitations, animer les premiers groupes de travail avec les acteurs locaux et élaborer les premières programmations opérationnelles.

C'est en 1985 que la Communauté urbaine s'est vraiment impliquée dans la requalification des grands quartiers d'habitat social, d'abord à Lyon où elle charge un de ses cadres, Christine Servillat, d'élaborer, avec le concours de l'Agence d'urbanisme et notamment de Bruno Voisin et de son assistante stagiaire, un projet de remise en valeur et de développement des quartiers Mermoz et Etats Unis dans le huitième et de la Duchère dans le neuvième arrondissement. Aux Minguettes, la chargée de mission du Vice Président de la Communauté urbaine est détachée à mi-temps sur les Minguettes avant d'être remplacée par un chef de projet, Jean-Pierre Charbonneau. C'est à cette même époque que je suis recruté comme chef de projet à Vaulx-en-Velin. Les premières opérations de réhabilitation sont alors lancées.

Extrait de l'interview de Pierre Suchet, directeur du service politique de la ville et renouvellement urbain du Grand Lyon Juillet 2008, millenaire3.com

Comment les maires des communes qui abritent des grands ensembles comme Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bron ou Meyzieu ont-ils engagé les premiers dispositifs de DSQ et peut-on parler d'une saine collaboration entre les communes et la Communauté urbaine ?

Collaboration conflictuelle serait plus fidèle. Malgré tout, l'esprit lyonnais faisait que l'on avait envie de faire et que les projets étaient débattus vivement, mais qu'on finissait par les réaliser. (...) Les maires étaient assez prudents, mais ils voyaient favorablement l'Etat et la Communauté urbaine investir sur leurs quartiers ; surtout que peu à peu, ils prenaient conscience d'une double nécessité : celle de répondre rapidement aux dysfonctionnements des dispositifs socio-éducatifs et faire face aux malaises des jeunes et celle de mettre en place une action de moyen et de long terme sur la réhabilitation des logements et l'amélioration du cadre de vie.

Extrait de l'interview de Bruno Voisin, Sociologue à l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon, août 2008, millenaire3.com

Ainsi, les premières conventions avec l'Etat sont signées dans le milieu des années 1980. Bien que celles-ci s'envisagent dans le cadre du DSQ (Développement Social des Quartiers), elles prônent avant tout des interventions sur le bâti et les espaces publics. Bien sûr, et sous l'impulsion de l'Etat, des dispositifs se mettent en place dans les quartiers à l'exemple des ZEP, des projets de loisirs éducatifs et de prévention de la délinquance ou encore des premières missions locales. De nombreuses actions innovantes ont alors vu le jour dans ces différents domaines.

Priorité aux questions urbaines

Toutefois, l'intercommunalité à travers les contrats qu'impulse la Communauté urbaine porte avant tout sur la réhabilitation des logements et la requalification des espaces extérieurs. Certes, les habitants partagent ce souci d'amélioration de leur cadre de vie. Cependant, ce qu'ils ont voulu exprimer à travers notamment les événements des Minguettes et la Marche pour l'égalité portait surtout sur un besoin de reconnaissance, un refus des attitudes discriminantes et une aspiration à plus d'égalité dans l'accès à l'éducation, à la culture, aux loisirs et à l'emploi. Il semble que les habitants, à travers la Marche pour l'égalité aient mis en évidence les causes de la crise sociale et que, les acteurs politiques et institutionnels à travers les premiers contrats de développement des quartiers, se soient préoccupés de mettre en œuvre des réponses aux conséquences (dégradation du bâti...).

L'essentiel de l'intervention publique s'est focalisé sur l'urbain, la démolition de certaines tours, la réhabilitation d'autres, la requalification des espaces publics et la création d'équipements. Pour Pierre Suchet, chef de projet à Vaulx-en-Velin en 1985, puis et depuis, directeur du service politique de la ville et renouvellement urbain du Grand Lyon, cette entrée sur l'urbain est légitime et liée aux compétences propres de la Communauté urbaine.

*« Le Grand Lyon a légitimement choisi d'agir dans le cadre de ses domaines de compétences propres, à savoir, l'urbanisme et le logement. Le soin a été laissé aux communes d'agir sur les autres volets de développement. Au Québec, ils ont opté pour une entrée sur le volet économique. Peu importe l'entrée. Ce qui est vraiment important, c'est de se doter d'une entrée structurante, d'avoir une stratégie et d'aller jusqu'au bout même si l'on peut constater des insuffisances au niveau social. **L'entrée par l'urbain est liée à l'histoire et notamment au fait qu'il a été demandé à la Communauté urbaine de gérer l'arrêt des projets d'aménagement des ZUP tels qu'ils avaient été conçus par l'État.** La question de l'aménagement de ces quartiers, chahutée par celles de la vacance des logements et des premières dégradations sur l'espace public, a conduit naturellement la Communauté urbaine à intervenir sur ces deux thématiques de l'urbain et du logement. De fait, le Conseil général est resté extérieur à ces projets. D'ailleurs, lui-même ne revendiquait pas de rôle majeur pour porter cette dynamique globale et urbaine sur les quartiers sensibles de l'agglomération. **Chaque commune négociait son volet « social » avec le Département. Aujourd'hui, on peut d'ailleurs se demander si elles n'auraient pas eu intérêt à conduire une négociation plus collective...***

Extrait de l'interview de Pierre Suchet, directeur du service politique de la ville et renouvellement urbain du Grand Lyon et de Rémy Nouveau, son adjoint. Juillet 2008, millenaire3.com

Pour Pierre Suchet et pour Rémy Nouveau, son adjoint, il est clair que si l'action dans les grands quartiers d'habitat social avait été plus importante au moment des premières opérations de Développement Social des Quartiers, notamment au niveau social, elle aurait évité de nombreuses tensions et des conflits.

Lotfi Debbèche, chargé de mission habitat à la Direction Générale au Développement Urbain du Grand Lyon, semble également regretter cette prégnance du volet urbain dans les premiers dispositifs de politique de la ville. Dans une interview réalisée en juin 2008 pour millénaire3, le centre de prospectives du Grand Lyon, il souligne que l'habitat n'est pas qu'une histoire de béton, mais résolument celle de ceux qui l'habitent, qui désirent y habiter, et de ceux qui sont censés apporter des réponses. « *La prise en compte des personnes (les bénéficiaires) devrait être notre axe majeur de réflexion, d'intervention et d'actions. On a toujours associé les banlieues à une image urbaine, à des tours et des barres sans prêter réellement attention aux gens qui vivent dedans. Nos représentations, nos modes de faire, nos dispositifs sont construits sous l'angle de l'urbain, de la pierre et du béton. Or, ces quartiers, qui sont une loupe de la société, ont du « jus ». Certes, ils concentrent des personnes qui cumulent des difficultés, mais ils concentrent aussi des envies, des talents, des capacités de résistance et de combat devant les injustices, des comportements d'entraide et de solidarité.* »

Peut-être qu'une solidarité et action commune des acteurs politiques et institutionnels sur les questions d'éducation et de l'emploi, de mobilité et de mixité dans la ville, et plus globalement, sur celles de l'intégration et des discriminations, auraient permis une meilleure réponse publique aux phénomènes sociaux urbains, nouveaux et complexes, qui caractérisaient les cités des années 1980.

Peut-être qu'un espace d'action intercommunale sur ces thématiques a fait défaut ?

Cependant, aurait-elle pu être suffisante ? Ce n'est pas certain.

On l'a vu à travers l'exemple des Minguettes, les problèmes des grands ensembles sont complexes et ont entraîné des changements institutionnels qui ne se décrètent pas et qui nécessitent du temps.

Conclusion

En trois années, les Minguettes, ce nouveau quartier de Vénissieux, va être le terrain de l'expression de revendications qui prendront une ampleur nationale :

- en avril 1981, en écho aux nombreuses expulsions de jeunes du quartier dans le cadre de l'application de la double peine, Jean Costil et Christian Delorme entament une grève de la faim,
- suite à différentes interventions « musclées » de la Police dans le quartier, et plus globalement face à une attitude policière particulièrement discriminante, des affrontements éclatent entre des jeunes et les forces de l'ordre, ce sont les « étés chauds » de 1981 et 1983,
- en réponse à ce profond désir de revendication pour demander plus de reconnaissance, de justice et d'équité, la Marche de l'égalité s'organise : une marche pacifique et républicaine de Marseille à Paris.

Certes, à la suite de ces événements, François Mitterrand assouplira la double peine et instituera la carte de séjour de dix ans. Mais plus globalement, ces événements et la crise sociale et urbaine des Minguettes vont permettre une réelle prise de conscience collective de la réalité de la jeunesse, d'une double culture souvent lourde à porter et de la vie dans les grands quartiers d'habitat social, de ce que l'on a appelé le malaise des banlieues. Ils vont également induire une nouvelle approche de l'intervention publique qui s'est traduite notamment par la mise en œuvre de la politique de la ville.

À l'évidence, au début des années 1980, Vénissieux a conforté son statut de laboratoire national des problématiques sociales.

RESSOURCES

Presse écrite et web

- **La trop longue marche des beurs**

Robert Marmoz, Le Nouvel Observateur, 2003

- **Trente ans de désespérance en banlieue**

Propos de Christian Delorme recueillis par Mustapha Kessous
Le Monde, 9 décembre 2007

- **Vingt ans après la Marche des beurs**

Boris Thiolay, 20 novembre 2003, l'Express, LExpress.fr.

- Le Progrès de Lyon, 13 juillet 1981

- **20 ans après la Marche pour l'égalité et contre le racisme : nouveau départ pour la réappropriation de nos luttes ou ultime avatar de la dépossession ?**

Mognis H.Abdallah, Agence IM'média, article du 3 décembre 2003 mis en ligne le 30 octobre 2006 sur www.icietlabas.lautre.net

- **Des Minguettes à Vaulx-en-Velin : les réponses des pouvoirs publics aux violences urbaines**

Virginie Linhart, Cultures & Conflits, 1992

- **La "racaille" et les "vrais jeunes" : critique d'une vision binaire du monde des cités**

Stéphane Beaud et Michel Pialoux, liens socio, novembre 2005
www.liens-socio.org/article.php3?id_article=977

- **Urbaniste de traverse**, article autobiographique de Jean Frébault, Le Grand Prix de l'urbanisme, 2006

Interviews

- Interview d'**André Gerin**, Député-Maire de Vénissieux, août 2008, millenaire3.com

- Interview de **Fawzia Meknache**, médecin, militante au début des années 1980, juin 2008, millenaire3.com

- Interview de **Yaya Camara**, militant de la marche pour l'égalité septembre 2008, millenaire3.com

- Interview de **Roland Bernard**, ancien député, sénateur et maire d'Oullins, septembre 2008, millenaire3.com
- Interview de **Bruno Voisin**, Sociologue à l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon, août 2008, millenaire3.com
- Interview de **Pierre Suchet**, directeur du service politique de la ville et renouvellement urbain du Grand Lyon et de **Rémy Nouveau**, son adjoint juillet 2008, millenaire3.com
- Interview de **Lotfi Debbeche**, chargé de mission habitat à la Direction Générale au Développement Urbain du Grand Lyon, juin 2008, millenaire3.com
- Interview de **Bernard Ducoeur**, éducateur de prévention aux Minguettes dans les années 1980, décembre 2008, millenaire3.com

Ouvrages

- **Vénissieux la rebelle**
Maurice Corbel, Cercle d'Art, 1997
- **Quand les banlieues brûlent**
Laurent Mucchielli, La Découverte, 2007
- **Quand la ville se défait**
Jacques Donzelot, Seuil, 2006,
- **Les Ghettos de la République**
André Gerin, député-maire de Vénissieux, Les Quatre Chemins, 2007
- **Parle mon fils, parle à ta mère**
Leïla Sebbar, Stock, 1984

Autres

- Vingtième anniversaire de la Marche pour l'Égalité et contre le racisme
Étude pour l'Hebdo des socialistes réalisée auprès de jeunes âgés de 18 à 30 ans nés en France de parents algériens, marocains ou tunisiens
TNS SOFRES, novembre 2003
- Forum du Nouvel Observatoire avec Christian Delorme, prêtre au diocèse de Lyon, initiateur de la Marche pour l'égalité des droits et contre le racisme en 1983, 15 novembre 2006, forums.nouvelobs.com
- Archives nationales Centre des Archives Contemporaines, politique de la ville
www.archivesnationales.culture.gouv.fr/
- Observatoire territorial de la cohésion sociale dans l'agglomération lyonnaise
Agence d'urbanisme, édition 2008

« Mémoire du renouvellement urbain ou renouvellement des mémoires urbaines ? L'exemple de la cité Olivier de Serres à Villeurbanne et du quartier de Parilly à Bron »,

Rapport de Jean Marc Berthet, 2007

Vidéos

- INA Institut National de l'Audio visuel

Photos

- Cinquantième anniversaire de l'Office Public d'Habitations à loyer modéré du département du Rhône : 1920-1970.

« Les Minguettes », autre grand ensemble tourné vers l'avenir

Archives du Grand Lyon

Rapports au Conseil de communauté

- Rapport N° 79-2 463

ZUP des Minguettes à Vénissieux. Pré dossier Habitat et Vie Sociale (HVS)

Archives du Grand Lyon

- Rapport n° 81- 4 318

ZUP des Minguettes à Vénissieux ; Pré dossier Habitat et Vie Sociale. Conclusions. Constitution d'un groupe de Direction.

Archives du Grand Lyon